

# DROIT & LIBERTE

MENSUEL DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

N°402 - JUILLET-AOUT 1981 - 5 F

mr  
ap

## Pour une France sans racisme: L'ESPOIR

### Ben Chavis en France

Le pasteur Ben Chavis est venu en France remercier les antiracistes du soutien qu'ils lui ont apporté durant sa détention avec « les dix de Wilmington ».

Robert Pac nous rapporte les propos que le pasteur a tenu au cours de ses différentes interventions.

p17

### Loi de 1972 : un point d'histoire

Neuf ans après l'adoption de la Loi relative à la lutte contre le racisme, du 1<sup>er</sup> juillet 1972, il n'est pas inutile de rappeler comment elle fut votée. Car beaucoup de ceux qui aujourd'hui, en bénéficient ou contribuent à son application, ignorent la bataille de 13 années dont elle fut l'aboutissement. De plus, les tentatives ne manquent pas, le temps et l'oubli aidant, pour attribuer à d'autres ce qui fut le résultat victorieux de l'action acharnée du Mrap.

suite page 9

FRANÇOIS MITTERRAND

A l'attention de M<sup>lle</sup>. GHEMY  
LEVY

22 MAI 1981

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Général,

Votre témoignage de soutien, et celui de tous ceux qui, au sein de votre mouvement, ont tant fait pour le respect de la dignité humaine, partout où elle est bafouée, me touche profondément.

Comme vous, je pense que la lutte contre le racisme est une exigence morale prioritaire; tous ensemble, nous ferons progresser la France sur les voies de la liberté, de l'égalité, mais aussi de la fraternité.

Veuillez accepter, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François MITTERRAND

Au soir de l'élection présidentielle, le président et le secrétaire général du Mrap adressaient, au nom du Mouvement, un télégramme de félicitations à M. François Mitterrand lui exprimant « l'espoir de mesures positives pour faire reculer le racisme sous toutes ses formes, d'une nouvelle politique de l'immigration et du développement de l'amitié entre les peuples. »

Le 22 mai, le Mrap recevait la réponse du nouveau Président de la République (fac-similé ci-dessus).

Pour faire connaître les propositions du Mouvement, différentes délégations ont d'ores et déjà rencontré plusieurs ministres : Mme Questiaux, MM. André Henry et Jean Le Garrec, ainsi que des collaborateurs des ministères de l'Intérieur et de la Solidarité Nationale. D'autres entretiens sont prévus concernant les problèmes d'éducation, de communication, du Tiers Monde, de politique étrangère et différents aspects de la situation des immigrés.

Au lendemain de l'élection législative, le Mrap a adressé une lettre à chaque député leur présentant ses préoccupations et ses projets et suggérant la constitution à l'Assemblée Nationale d'un Inter groupe d'action contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples qui serait le lien entre le Parlement et les associations intéressées.

p15

### Les D.O.M. à la dérive

Les départements d'outre-mer n'ont pas été au centre des débats organisés pour les récentes élections, présidentielles et législatives, pourtant, les « confettis de l'empire » seront un des grands problèmes à régler d'urgence par le nouveau gouvernement.

p12

### Cannes 1981

La cuvée 81 du « Festival de Cannes » a été riche en films antiracistes. Notre envoyé spécial n'a pas chômé. Il nous donne le maximum d'informations sur les films qu'il a vu.

p24



LA VÉRITABLE VIS

# BTR

29 à 35 rue Petit  
92112 CLICHY  
Tél. : 739.73.90 - Telex 610651 F



JAMAIS RÉÉDITÉ DEPUIS 1898

Un classique de la lutte contre l'antisémitisme  
qui vient à son heure :

## LES PREUVES de Jaurès

Un recueil d'articles écrits « à chaud » par Jaurès durant l'été  
1898 et qui démontrent magistralement l'innocence de Drey-  
fus.

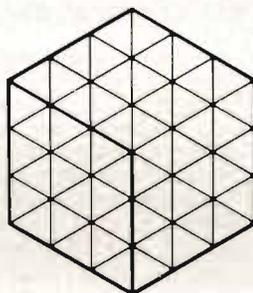
Ouvrage en souscription de 320 pages broché au format  
13 x 20 et édité par LE SIGNE, au prix de souscription de 75 F  
(+ frais de port 15 F) avec une préface et des notes de Made-  
leine Rebérioux, Professeur à la Sorbonne.

Bulletin de souscription à retourner à : Mme CAUCHE - LE SIGNE  
Billehou - 91190 GIF S/YVETTE

Nom et Prénom .....  
Adresse .....

Désire recevoir..... ex. de « Les Preuves » et joins au présent bulletin un chè-  
que de : 90 F x nb. ex. soit ..... F.  
A l'ordre de Mme CAUCHE - LE SIGNE

# gifco



28-30, RUE PASTEUR  
94800 VILLEJUIF  
Tél. : 677 22 60

### POUR TOUS VOS BESOINS :

- Sport, plein air, camping, sport d'hiver
- Aménagement de centres culturels, sociaux-éducatifs, sportifs
- Machines de bureaux
- Matériel et fournitures d'imprimerie
- Fourniture de tous papiers, fabrications, stock
- Fournitures de bureaux
- Cadeaux, textile, jouets...

**PROFITEZ  
DE NOTRE  
EXPÉRIENCE...**

### IL Y A PRÈS DE CHEZ VOUS UNE AGENCE GIFCO

LILLE - LONGWY - ROUEN - LORIENT - LYON - MARSEILLE - MONTPELLIER - BORDEAUX -  
TOULOUSE - POITIERS - PÉRIGUEUX - MONTLUCON

# ZILLI

VÊTEMENTS

TOUTES PEAUSSERIES FINES

## êtes - vous ennemi de vos intérêts ?

Les sociétés avisées s'adressent à Progress Promotion, agence conseil en stratégie promotionnelle pour l'établissement de leurs plans d'approche et de conquête des marchés :

- *Stratégies de promotion des ventes*
- *Stratégies de motivation des réseaux de vente*
- *Stratégies de formation dynamique*
- *Stratégies de merchandising pratique*
- *Stratégies de communication directe avec le public*
- *Stratégies de consumerism appliqué*

Progress Promotion est la seule agence française ayant opté pour un positionnement très spécifique : **l'élaboration de stratégies de promotion des ventes**, tenant compte de l'évolution conjoncturelle et de l'apparition des nouveaux styles de vie.

Les plus grandes entreprises françaises et internationales font confiance à Progress Promotion :

Canada Dry, Lesieur, Chantevent, Astra, Jacquemaire, I.T.T., Sopalin, Elf, Simca-Chrysler, Gayelord Hauser, France Farine, Stenval...

## Progress Promotion

L'Agence indépendante qui vous conseille en toute liberté

41, Rue des Francs-Bourgeois 75004 Paris Tél. 272.34.60 et 272.62.42

ARTICLES - CADEAUX  
**MAROQUINERIE**  
SERVIETTES - PORTE-DOCUMENTS

G R O S  
1/2 GROS

# MICHELER

Société Anonyme au Capital de 200.000 Francs

70, RUE DU TEMPLE, 75003 PARIS

Tél. : 887.72-11

# Snootie

PRÊT À PORTER FEMININ

347 rue saint-martin  
75003 paris  
272 11 49  
sarl capital 20 000

## Fabricants de Bonneterie

- POUR VOS FILS CLASSIQUES ET FANTAISIE
- POUR VOS BOBINAGES A FACON

### Société MARJOLAINE

93, quai de Valmy                      Tél 206-94-73  
PARIS-10<sup>e</sup>                                      607-32 80

Dépositaire des Ets DELMASURE  
(laine peignée Nm 2/28, 1/28, 1/40)

## FABRIQUE DE MEUBLES

COPIE DE STYLES  
SPÉCIALITÉ  
CHAMBRE LOUIS XV BOIS DE ROSE  
TABLES DEMI-LUNES  
TAPISSÉRIE - DÉCORATION

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES MEUBLES

### ROSEN

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 60.000 F

TÉLÉPHONE  
307 72.86  
56, Faubourg  
Saint-Antoine  
75012 PARIS

5, Passage du  
Chantier  
Entrée : 66, Faubourg  
Saint-Antoine  
75012 PARIS

## Préoccupations

Adhérente depuis 1975 à l'Association Médicale Franco-Palestinienne, j'ai été très alarmée par les informations sur le sort des Palestiniens en Israël et l'implantation forcée de colonies israéliennes qui revendiquent ensuite la possession de terres et de villages s'ils arrivent à dépasser par leur nombre la population arabe (chrétienne et musulmane) de ces villages.

Par ailleurs, je suis tout à fait d'accord pour que les Palestiniens reconnaissent absolument le droit à l'existence d'Israël.

Dans la joie de la victoire de Mitterrand, je vous adresse tous mes vœux pour que des mesures soient prises afin d'éviter toute action contre les juifs, les travailleurs immigrés (pourquoi ne dirait-on pas coopérants ?) etc.

P. Manneville  
74 Cran Gevrier

## Pourquoi ?

J'ai 17 ans, je m'appelle Corinne et le racisme me dégoûte !

J'habite un petit village dans la Drôme ; pour faire les travaux saisonniers, les paysans embauchent des travailleurs immigrés et en particulier des Tunisiens. Je me suis liée

d'amitié avec l'un d'eux en 1978 et depuis, tous sont devenus des amis pour moi et je les admire beaucoup pour le travail qu'ils font et pour le bon moral qu'ils gardent, loin de leur famille et patrie.

On ne peut pas dire qu'ici, ils soient bien accueillis mais par rapport aux grandes villes, c'est déjà mieux !

Je crois que ce qui, parfois, les empêche de « craquer » c'est la solidarité qu'il y a entre eux...

Quand j'ai la chance de pouvoir discuter avec eux (en cachette évidemment car les papotages des villageois auraient vite fait d'arriver aux oreilles de mon père qui, malheureusement,

n'apprécierait pas la chose !) je sens que malgré les kilomètres qui les séparent de leur pays, il leur suffit de quelques paroles pour y rêver et m'en parler avec beaucoup d'amour !

Certains n'ont plus vu leur famille depuis 5 ans et leurs yeux brillent lorsqu'ils en parlent !

Personnellement, j'ai eu des flirts tunisiens, marocains et algériens et je n'ai aucune honte à le dire, parce que, quelle que soit leur couleur, ils ont tous un cœur plus ou moins sensible, plus ou moins dur, tout comme le cœur d'un Français, d'un Espagnol ou d'un Allemand !

J'ai des copines qui acceptent de flirter avec un Algérien, par exemple, mais seulement si elles le connaissent et savent que sa famille est installée en France, parce que s'il est travailleur immigré à proprement parler (donc, s'il est en France sous contrat), le pauvre garçon n'a aucune chance avec elles ! Et après ça, vachement détendues, elles vous diront que pour elles, « le racisme ça ne devrait pas

exister ! ». Je trouve ça d'un culot et d'une hypocrisie insupportables !

Dans mon village, un seul café accepte les travailleurs immigrés, les deux autres bars les laissent entrer et consommer, mais avec réticence, et croyez-moi, ça se voit à leurs gueules ! Les Tunisiens savent cela, alors ils ne vont pas dans ces deux cafés (sauf, parfois, lorsque celui qui les accepte est fermé !).

Je trouve ridicule que des gens, qu'on a fait entrer en France il y a 10 ou 15 ans, pour faire le travail que les Français ne voulaient, et ne veulent toujours pas faire, soient si mal considérés ! Pourquoi ?

Toujours une histoire de race, de différences de peaux, de modes de vie, etc. Après tout, si nous, nous étions obligés, pour pouvoir vivre mieux, d'aller travailler en Tunisie, nous adapterions-nous facilement ?

Il est bien regrettable à mon avis que beaucoup de personnes ne réfléchissent pas assez à tout cela en se bornant à une seule chose : « la race »...

C.I.

## Les uns et les autres

Permettez-moi de vous faire savoir que j'ai tout à fait désapprouvé, dimanche 5 avril 1981, un sketch qui m'a semblé être raciste de M. Jacques Martin dans son émission de 13 h 30 « Incroyable mais vrai ». Il me semble que cet humoriste a dépassé les bornes. En effet, il

s'en est pris en termes fort péjoratifs à l'Ayatollah Khomeiny, qui, je l'admets, n'est pas totalement un modèle pour toute la communauté musulmane mais est néanmoins pour un grand nombre, un chef religieux et politique, et, à ce titre, mérite un minimum d'égards tout comme d'autres chefs religieux ou politiques : Jean-Paul II, le Grand rabbin Kaplan ou depuis quelques jours son successeur, ou Charles de Gaulle et Valéry Giscard d'Estaing ou tous autres.

Or dans une sorte de poème à propos de cette autorité religieuse musulmane, J. Martin a utilisé trois fois (peut-être quatre) l'épithète « fanatique », a parlé fort irrespectueusement de son sexe, etc...

J. Martin a-t-il jamais parlé des excès du Shah précédemment ? Oserait-il parler d'un certain fanatisme catholique ? du sexe du Saint Père ? ou du sexe du Chef religieux des juifs en France ? N'y aurait-il pas un tollé général des communautés chrétiennes et juives s'il se le permettait ?

Le respect dû aux uns doit l'être aussi pour les autres.

Malheureusement chez nous, de fil en aiguille, il y a une communauté qui fait les frais d'une certaine xénophobie anti-arabe, anti-islamique.

Je suis Française non arabe non musulmane. Je n'ai aucune raison de prendre la défense de cette communauté en particulier. Mais au nom de ses droits, je m'indigne que notre télévision ait donné l'occasion à Jacques Martin d'exprimer le racisme le plus vulgaire, le plus bas, et qui nous déshonore.

Mme Biannic-Imbert  
Paris 20<sup>e</sup>

## SECOUMATIC

- ÉCLAIRAGE DE SECURITE
- LAMPES PORTATIVES  
ACCUS RECHARGEABLES
- SIGNALISATIONS DE DEFAUTS  
PERMANENTS OU FUGITIFS
- ALARME - VOL
- ALARME - INCENDIE
- DETECTION  
FUMEE - CHALEUR - THERMOVELOCIMETRIQUE

# IMPEx

83, rue Vauvenargues, 75018 PARIS - ☎ 627.86.14

# Vacances, mais pas vacance

Loin de nous l'idée de contester ce repos que chacun, comme on dit si justement, a « bien gagné », et qui engendre, l'été venu, la « diaspora » joyeuse de peuples entiers. Découverte d'autres horizons, rencontre avec d'autres hommes, les vacances sont — du moins peuvent être — la source d'un antiracisme vivant. La jeunesse, pour qui s'ouvre et se rapproche le monde, aspire à le connaître sous tous ses aspects, et voyager avec des moyens modestes n'est qu'un atout de plus pour prendre les réalités... à bras le cœur.

Comprendre et se comprendre ne va pas de soi, cependant. S'il est vrai que les vacances nous rendent plus « disponibles », nos esprits engrangent tant de clichés, dispensés par l'éducation, le milieu social, les médias ; nous avons tellement tendance à tout juger d'après nos critères et nos concepts ; il est si facile de croire à la supériorité de nos habitudes qu'un réel effort est toujours indispensable pour chercher le pourquoi de ce qui nous est étranger.

Si l'on veut dépasser l'insolite alléchant des dépliants touristiques, il faut non seulement de la bonne volonté, mais également une réflexion nourrie de l'observation attentive et aussi le courage, souvent, de se mettre soi-même en question. Cela vaut pareillement, à vrai dire, pour les vacances à faible distance, dans nos propres frontières, ainsi que pour la vie quotidienne durant toute l'année, dans notre quartier, notre entreprise et — quelquefois — notre famille.

Admettre les différences ne serait qu'une attitude passive, figée — à la limite raciste — si l'on ignorait l'enrichissement qu'elles apportent à l'humanité, à notre société et à tout individu. Concevoir et valoriser l'originalité d'autrui à travers ce qui nous est commun, c'est prendre mieux conscience de ce qu'est chacun de nous : un être humain parmi les autres, à l'identité

unique et irremplaçable, car les différences constituent la texture même de la vie.

Ainsi s'expliquent le titre et le contenu du magazine Différences, récemment créé à l'initiative du Mrap, et dont le n° 3 vient de paraître. Il est une préparation aux voyages des vacances et de tous les jours. Nos comités locaux s'organisent pour le diffuser dans les fêtes et festivals de l'été. Où que vous alliez, ne manquez pas d'en emporter un paquet, avec des bulletins d'abonnements : cette présence sur les routes, dans les avions et les trains, sur les plages ou dans les groupes sera de toutes façons bénéfique à l'amitié entre les peuples.

Pendant ce temps, comme chaque année, le fonctionnement du Mrap, de sa direction, de sa permanence juridique sont assurés pour faire face à toute éventualité. C'est souvent dans cette période que les groupes d'extrême-droite s'agitent dangereusement, et l'on peut voir que, malgré la victoire de la Gauche, ils n'ont pas désarmé.

D'autre part, notre Mouvement, attentif aux heureuses transformations qui s'amorcent dans les domaines où s'exerce son activité, entend contribuer dès maintenant à la solution des problèmes en suspens concernant, par exemple, les travailleurs immigrés et leurs familles, les étudiants étrangers, les menées néo-nazies, l'apartheid, l'information sur le racisme, l'éducation, la promotion des échanges inter-culturels, etc... qu'il s'agisse des dispositions à prendre immédiatement ou des engagements de longue haleine qui se préciseront à la rentrée. D'ores et déjà, il a effectué plusieurs démarches auprès des ministres et s'est adressé dans ce sens à tous les députés nouvellement élus.

Si chacun prend ses vacances, donc, le Mrap ne sera pas vacant.

Albert LEVY

## Pour combattre la bêtise humaine

Pour combattre le racisme dans les têtes, il fallait un journal touchant plus de lecteurs que le cercle des « convaincus » qui lisent « Droit et Liberté ». Ce journal existe, il s'appelle « Différences ». Sa qualité répond à ce qu'en attendait le public parce qu'aujourd'hui, face aux énormes moyens dont disposent les défenseurs du racisme, on ne pouvait faire moins.

La formule « Différences » coûte beaucoup plus que celle de « Droit et Liberté ». Il est impossible de faire vivre ce magazine sans une base solide d'abonnements et un soutien actif des militants antiracistes.

La première manche du défi lancé par « Différences » est gagnée. Le journal en est à son n° 3, il est apprécié par ses milliers de lecteurs.

Comme de nombreuses autres publications, « Différences » ne paraîtra pas cet été, mais il faut commencer dès maintenant la bataille qui s'annonce pour la rentrée. « Différences » doit aborder septembre en position de force, car il devra assurer sa parution pendant 11 mois nouveaux sans interruption.

Pour gagner cette deuxième manche, il n'y a pas de miracle, il faut faire des abonnements. La moitié des abonnés à « Droit et Liberté » ne l'est pas à « Différences » !

Mettons à profit les semaines à venir pour consolider la base des abonnés. L'été est

riche en festivités et manifestations culturelles auxquelles vous participerez et où il sera possible aux comités locaux du Mrap de recueillir des abonnements. Si chaque lecteur de « Droit et Liberté » et/ou « Différences » recrutait un ou deux abonnés parmi ses amis, nous aborderions l'avenir avec plus de confiance et de sérénité. Ce n'est pas là une tâche irréaliste.

« Différences » lance, de son côté, une souscription. Il propose — sous forme de dons ou de prêts — des bons de 250 F et 500 F.

« Différences » est aussi un journal différent. Il vit pour ses lecteurs. Ce sont leurs idées, leurs questions, leurs espoirs qui trouvent écho dans ses colonnes. La collaboration entre rédaction et lecteurs doit se resserrer davantage.

« Droit et Liberté » s'est plié à la règle du désistement ; de plus en plus il se consacrera à l'information des militants. Pour prendre part au grand courant de la pensée de l'information, de la réflexion antiraciste, il faut aussi vous abonner à « Différences », si ce n'est pas déjà fait.

### Oui, je désire m'abonner à Différences

Je vous joins un chèque de

270 F (2 ans)  140 F (1 an)  75 F (6 mois)  170 F (étranger 1 an)

Je recevrai Différences à partir du numéro 3

En outre, si je m'abonne

au moins pour un an, je recevrai 13 numéros au lieu de 12 (valable jusqu'au 31 août).

NOM

Prénom

Adresse

Code postal

Commune

Profession

Bulletin dûment rempli accompagné d'un chèque à retourner à :

Différences, 89 rue Oberkampf, 75011 PARIS.

## WATOS

Joaillier

3, rue du Casino

DEAUVILLE (CALVADOS)

## MARCY

129, rue d'Aboukir  
75002 Paris - Tél. 236.66.89

## PHARMACIE CENTRALE

46, rue Boucicault  
92260 FONTENAY AUX ROSES

## PIERRE LICHAU S.A.

Capital de 2.400.000 F.

10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02  
Tél. : 260.33.44 + - Télex : Publi 210311 F  
41, rue Paul Chenavard 69001 Lyon  
Tél. : 828.96.32 + - Télex : Eurol 330949 F +

### Spécialiste de la communication sous toutes ses formes :

- Publicité de Recrutement
- Publicité Générale
- Agence de Télécommunications

# DENVER

NOUVELLE SOCIÉTÉ FORTEX

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS

### SIÈGE SOCIAL ET USINES :

135, rue Lamartine  
69654 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE  
Tél. 16 (7) 465.56.25  
Telex 340 543

- 69000 GUERINS
- 35400 SAINT-MALO
- 50300 AVRANCHES
- 42320 GRAND CROIX
- 42400 SAINT-CHAMOND

# Une saison en Justice

## La « bonne nouvelle » de Robert Faurisson

Faurisson s'y croit. Il n'en peut plus. Depuis 48 heures, on ne parle que de lui dans l'enceinte de la 1<sup>re</sup> Chambre du tribunal civil de Paris où son procès a commencé le 1<sup>er</sup> juin. Assis sur son banc il jubile, écoute et commente dans l'oreille de son avocat les plaidoiries des partie-civiles.

Faurisson est très fort. Lui, le « chercheur » arrive à donner l'image d'un iconoclaste capable de renverser les idées admises de longue date, imposées pour maintenir « l'ordre établi » au profit des juifs.

Le procès qui se déroule à la demande du Mrap, de la Licra et de plusieurs associations de résistants et de déportés, s'il ne pouvait apporter la « vérité historique » ou la « vérité politique » si chère à Serge Thion, ami de Faurisson, permet de souligner la véritable nature du « travail universitaire » du « professeur » Faurisson.

M<sup>e</sup> Badinter, ouvrant les débats, s'attache à démontrer le caractère antisémite des écrits de Faurisson qui, se posant en défenseur du peuple palestinien et du peuple allemand, accuse les juifs d'avoir organisé la plus grande escroquerie de tous les temps pour s'enrichir et pour justifier la création d'Israël. « Les chambres à gaz et le génocide du peuple juif sont un seul et même mensonge » clame à qui veut l'entendre Faurisson. Et si ce mensonge a pu se propager, c'est bien évidemment grâce à « la toute-puissance des juifs, maîtres des moyens d'information ».

Pour Me Badinter, Faurisson « veut disculper Hitler et l'antisémitisme de leurs crimes. Le nazisme devient une idéologie victime de la seconde guerre mondiale... et il conclut : « Faurisson est un faussaire et on ne débat pas avec les faussaires, on saisit la Justice et on les fait condamner ».

Faussaire, Faurisson l'est. C'est ce que démontrent Mes Kormann et Jouanneau avocats de la Licra, qui s'attachent à décortiquer tous les documents sur lesquels Faurisson s'appuie pour élaborer ses thèses.

« M. Faurisson attribue à ses témoins, des propos qu'ils n'ont jamais tenus ». Les traductions des textes polonais et allemands utilisés par lui mettent en évidence le caractère mensonger de ses écrits. « Faurisson n'interprète pas, il n'analyse pas, il invente. Il travaille par falsification et non pas par recoupement comme on pourrait l'attendre d'un historien ». Faurisson est professeur de lettres, quelle compétence a-t-il en histoire ?

Me Roland Rappaport, pour le Mrap situe l'action de Faurisson dans le contexte de la recrudescence

de l'antisémitisme et de l'idéologie fasciste. Il s'étonne de ne pas voir Fredricksen le « führer » de la F.A.N.E. comparaître aux côtés de Faurisson car « Faurisson s'inscrit directement dans la ligne de Fredricksen ».

Me Rappaport dresse le tableau de l'étendue du travail effectué par « la nouvelle droite » et « la gauche révisionniste » dans laquelle Faurisson occupe une place charnière, qui dispose de moyens financiers et de supports importants.

« Nous ne devons pas nous ériger en juges officiels de l'histoire conclut-il, mais certains événements sont acquis. Sur ceux-là il n'y a pas à revenir ».

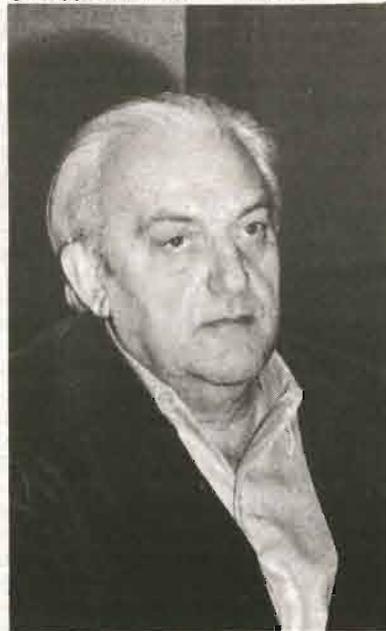
Les nier, comme le fait Faurisson, témoigne d'une volonté délibérée de tromper l'opinion, de favoriser les menées des néo-nazis.

Me Manfred Imerglik, plaçant pour l'Amicale d'Auschwitz, cite des jugements rendus par des tribunaux en R.F.A., frappant le personnel nazi des chambres à gaz — dont Faurisson nie l'existence — et d'autres qui condamnent comme falsificateurs et diffamateurs les émules ouest-allemands de Faurisson.

Après les autres avocats des partie-civiles, Me Chotard, avocat de Faurisson, prend la parole. Il fait de la liberté d'expression et du droit à la défense sont cheval de bataille — alors que ni l'un ni l'autre ne sont en cause.

« Ce n'est pas parce que vous condamnez Faurisson, déclare-t-il, que les citoyens diront qu'il a tort, mais en le prouvant (...) Nul besoin d'un tribunal pour établir la vérité ».

M<sup>e</sup> Imerglik défendait l'Amicale d'Auschwitz contre Faurisson.



Cependant, il ne peut éviter de se prononcer sur le fond : « Qualifier Faurisson de néo-nazi est une calomnie (...) Nous vivons dans un pays où il est possible de contredire et de choisir (...) Il n'existe aucun danger de retour au nazisme (...) Hitler ne reviendra jamais (...) Je ne constate pas de retour à l'antisémitisme en France (...) La F.A.N.E. : quelques imbéciles ».

Me Chotard conteste la responsabilité des organisations partie-civiles : « Il est dangereux de laisser n'importe quelle association saisir la justice pour n'importe quoi ».

Ainsi, il s'oppose frontalement au Mrap auquel il avait adhéré au moment même où il décidait de défendre Faurisson, ce qui a suscité contre lui une procédure d'exclusion.

Me Delcroix, connu pour sa participation à la défense de militants d'extrême-droite, défend ouvertement les « thèses » de Faurisson. Lui qui répète maintes fois au tribunal : « Vous n'êtes pas historien, je ne suis pas historien » conteste tous les éléments apportés par les partie-civiles. Son intervention se résume en une phrase qu'il pro-

nonce à mi-voix : « A Auschwitz, on n'a gazé que des chemises ».

Le 17 juin, le substitut du procureur de la République a présenté ses observations. Il a appuyé le point de vue des associations qu'il a déclarées recevables. Pour lui, Faurisson a failli à son devoir d'historien en publiant des écrits tendancieux ne tenant pas compte des faits démontrés par des documents, des témoignages et de décisions de justice.

Le jugement sera rendu le 8 juillet.

Le 25 juin a lieu, devant la 17<sup>e</sup> Chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris un autre procès, intenté par le Mrap et la Licra à Faurisson, à la suite des propos antisémites qu'il a tenus il y a quelques mois sur « Europe N° 1 ». Là, il s'agira moins d'histoire que d'injures, diffamation et provocation à la haine, dans le cadre de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972.

Le lendemain, le même tribunal fera connaître son jugement à la suite du procès en diffamation intenté par l'historien Léon Poliakov à Faurisson, qui l'avait traité de « manipulateur et de fabricateur ».

## L'homme qui tirait plus vite que Lucky Luke

« Je retiendrai la thèse la plus favorable à la défense » a précisé l'avocat général, M. de Verdilhac, dès le début de ce procès, aussi flou que l'instruction. « Nous nous devons de défendre notre police, a-t-il ajouté, l'une des meilleures et des plus fiables du monde ».

Marchaudon, l'homme au cinquante-six félicitations se présentait libre, devant un Procureur on ne peut plus compatissant. Il n'en est pourtant pas à son coup d'essai.

Le 3 septembre 1977, il abat au cours d'une fusillade, trois gangsters en train de dévaliser une banque dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Cette action lui vaut les félicitations du ministre de l'Intérieur de l'époque : Michel Poniatowski. Trois jours plus tard, dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement toujours, Marchaudon « descend » un jeune voleur à la tire de trois balles dans le dos. Sa victime s'appelait Mohamed Ben Larbi Ghanissa. Une affaire qui débouche sur un non-lieu, la justice ayant estimé que le brigadier « face » à un homme désarmé pouvait être en état de « légitime défense ». La rapidité de Marchaudon est moins appréciée et le ministère le mute à Sceaux où il devient... moniteur de tir.

Le 23 août 1977, il participe à l'arrestation de trois jeunes, suspectés par une habitante de Châtenay-Malabry (Hauts de Seine) de vouloir attaquer un bureau de poste. Marchaudon décharge son arme sur un des jeunes en fuite ; Mustapha Boukhezer s'effondre, atteint de six balles.

L'autopsie du corps et l'expertise balistique révèleront qu'une balle a été tirée « à bout portant » (moins de quatre-vingt centimètres), une autre « à bout touchant appuyé ». Le laboratoire indique aussi dans son rapport : « Les trajectoires ascendantes, voire nettement ascendantes impliquent qu'au moment du tir mortel, la victime était obligatoirement soit penchée en avant, soit couchée sur le sol ». Mustapha Boukhezer a été froidement achevé. Un témoin du drame est d'ailleurs venu en témoigner.

Retournant dans le véhicule de police où l'attendaient ses collègues et les deux compagnons de Boukhezer, Marchaudon leur confie : « Le bicot, je l'ai tiré comme un lapin ». Les deux jeunes gens poursuivis en même temps que Boukhezer, qui purgent actuellement une peine de cinq ans pour tentative de « hold up », sont venus confirmer ces propos. Ils nient l'intention que leurs prêtres les policiers. D'après eux, ils attendaient un revendeur de drogue. Ils avaient des comptes à régler.

De son côté, Marchaudon affiche un air tranquille. Son assurance n'a pas de limite : « J'ai tiré 7 balles en l'espace de deux secondes. Un policier normal n'en aurait pas fait autant (...). D'ailleurs, aucun policier ne tire aussi vite que moi ».

Pourquoi aurait-il peur ? Son dossier administratif est aussi impressionnant qu'élogieux : « Homme exceptionnel, courageux (...). A un sens aigu du service public et de la défense des honnêtes gens ( ) »

(suite page 8)

## PROCES EN BREF

### Minute et « Holocauste »

« Minute » était poursuivi pour la énième fois, le 27 mai à Paris, pour incitation à la haine raciale, après un article sur le téléfilm « Holocauste » où l'auteur, ne se limitant pas à la critique du film, sur lequel il y avait déjà beaucoup à dire, suggérait que les juifs avaient une bonne part de responsabilité dans l'attitude des nazis à leur égard. Le « journaliste » s'était aussi interrogé sur l'existence même des camps d'extermination. Me George Pau Langevin, au nom du **Mrap**, soulignant que « François Brigneau a agi, non par affirmations, mais par insinuations » a montré qu'il reprenait en fait tous les poncifs de l'antisémitisme illustrés par les « Protocoles des Sages de Sion », comme par Hitler et ses héritiers d'aujourd'hui. « Minute » ne s'était pas fait représenter à l'audience. Le tribunal rendra son jugement le 24 juin.

### Propos racistes au « Café du Commerce »

Le patron du Café du Commerce, à Belfort, Michel Juguet, a été condamné à trois mois de prison avec sursis, 3.000 F d'amende et 4.000 F de dommages et intérêts que se partagent le **Mrap** et la l.i.c.r.a. pour avoir insulté, en septembre dernier, un consommateur israélien. Il avait été condamné en première instance à 2 jours de prison ferme et 1.500 F de dommages et intérêts au **Mrap** et à la l.i.c.r.a.

### Marchand de sommeil condamné

Un marchand de sommeil a été condamné le 13 mai à Toulouse à huit mois de prison avec sursis (six pour non-respect du décret sur le logement des immigrés et deux pour infraction à la législation sur l'insalubrité). Les locataires recevront entre 300 et 4.000 F de dommages et intérêts selon les cas. La Confédération Nationale du Logement obtient de son côté 2.000 F.

### « Du singe à l'homme »

Tel était le titre d'un texte retenu par la S.E.R.N.A.M., organisme dépendant de la S.N.C.F., pour un examen de recrutement. Ce texte, on ne peut plus raciste avait attiré l'attention du **Mrap** qui avait décidé de porter plainte.

Cependant, la direction a pris des sanctions contre les responsables de cette scandaleuse initiative qui, affirme-t-elle dans une lettre adressée au Président du **Mrap**, « n'avaient aucune intention malveillante », le texte ayant été retenu « en raison des difficultés orthographiques et dactylographiques qu'il comportait ».

Considérant que les mesures prises témoignent d'une volonté de veiller désormais avec plus de vigilance au contenu des épreuves proposées aux candidats, le **Mrap** a estimé d'annuler les poursuites.

### Militant nazi en liberté

Marc Gillet, militant de la F.A.N.E. qui avait adressé une lettre de menaces au **Mrap** en juillet 1980, où on pouvait lire : « Un jour nous ferons couler le sang ! Un seul dieu : Adolf Hitler » a été condamné, le 19 mai par le tribunal correctionnel de Nice, à 18 mois de prison dont 15 avec sursis pour « menaces de mort par écrit, provocation à la discrimination raciale, à la haine et à la violence » et pour « détention d'armes de première catégorie ».

Cette lettre était accompagnée d'une liste de personnalités juives de la Côte d'Azur, dont l'original a été découvert par la police au domicile de la sœur de Gillet : Marie-France, qui a été condamnée au cours de la même audience à deux mois de prison avec sursis pour détention d'armes. Un troisième inculpé dans cette affaire, Daniel Milan, n'a pas été jugé, le tribunal ayant demandé un complément d'expertise médicale.

Ce dernier avait déclaré au cours de l'instruction qu'il avait dérobé la liste dans un hôtel où il était employé et qu'il l'avait adressée à Paul Durand, un des policiers membres de la F.A.N.E. (révoqué en septembre dernier après les accusations de la police italienne qui enquêtait sur l'attentat de Bologne). C'est ce dernier qui l'avait à son tour transmise à Marc Gillet.

Les deux hommes n'ont pas plus reconnu les faits au moment de l'instruction que lors du procès. « Toute cette affaire n'est qu'une provocation » a dit Marc Gillet. Milan aurait communiqué la liste à l'inspecteur Durand « à titre informatif ».

Les perquisitions organisées par la police aux domiciles des prévenus n'avaient pas été infructueuses, loin de là. Plusieurs dizaines de numéros de « Jeune Nation » ont été découverts ainsi que quatorze portraits « cartonnés » d'Hitler, une douzaine de lettres de propagande néo-nazie, des brassards à croix gammée, des insignes nazis et des tracts en très grand nombre dénonçant « la pourriture juive ».

Les lettres échangées entre Marc Gillet et Marc Caignet, l'ancien trésorier de la F.A.N.E., ne laissent aucun doute sur les convictions politiques des deux amis.

Au cours du procès, le substitut du procureur de la République avait notamment déclaré : « Vous n'avez d'autre excuse que d'être des ignorants. Si vous étiez conscients de vos actes, vous seriez des criminels ».

Les avocats niçois avaient refusé de défendre les accusés. Ceux commis d'office ont plaidé ces affaires sur le plan juridique après avoir exprimé leur réprobation des écrits concernés. Le **Mrap** était représenté par M<sup>e</sup> Schwartz.

(suite de la page 7)

Très énergique, dynamique, élément possédant au plus haut point le sens de son métier (...). Propre, discipliné, actif (...). Ses notes administratives ne démentent pas les qualificatifs que lui accordent ses supérieurs : 12 sur 20 en 1962, 16 en 1974, année de ses coups d'éclat, 17,35 en 1977.

Le procès a été marqué par un incident. La sœur de Mustapha a été prise à partie par une douzaine de policiers en civil se réclamant du groupuscule « Honneur de la police », auteur de l'assassinat de Pierre Goldman.

Pour Me Mourad Oussedik, avocat de la partie civile, Marchaudon

n'est pas le seul responsable : « On lui a monté la tête en lui faisant croire qu'en tirant le plus vite et le premier, il serait aussi le premier flic de France ». Marchaudon est classé parmi les tireurs d'élite « mais ajoutera l'avocat, il pratique le tir au rabais effectué de préférence de sang-froid, sur des fuyards désarmés lui tournant le dos ».

Marchaudon s'en tire allègrement avec cinq ans de prison assorti d'un sursis total, et privation des droits civiques pendant dix ans, qui se traduit par l'interdiction de porter une arme durant cette période.

## Le cow boy de Saint-Quentin

La personnalité du gardien Marcaille est proche de celle de Marchaudon. Une bonne trentaine de félicitations figurent à son dossier, pour des interventions spectaculaires qui lui valurent aussi l'admiration de ses collègues. Marcaille était de ceux qui participaient à tous les coups durs, volontaire pour toutes les expéditions « risquées ». Jusqu'à cette nuit du 11 au 12 août 1979 où, « l'association du pouvoir et du racisme » comme l'a fait remarquer l'avocat général, ont conduit Marcaille à traiter un homme « avec la volonté nazie de considérer sa victime comme un sous-homme », dira Me Daniel Jacoby.

Pendant quarante-cinq minutes cette nuit là, Marcaille s'est acharné sur un jeune Ghanéen de 26 ans, en usant de deux armes : ses poings et son mépris raciste. Ses poings, en marquant physiquement Kwame Osei qui s'en tire avec un mois d'hôpital pour soigner un tympan crevé et diverses ecchymoses. Son mépris raciste en obligeant sa victime à lapper de l'eau dans la gamelle d'un chien, avant de lui renverser son contenu sur la tête. Kwame dut, pour finir, essuyer le sol, à « quatre pattes » avec une serpillère.

A l'audience, Marcaille nie tout en bloc, tout comme le brigadier

Thomas, témoin oculaire des sévices. De toutes manières, leurs avocats n'ont-ils pas affirmé : « La police est faite pour réprimer les délits (...). Il est difficile de garder son calme en face de provocations intolérables ». Pour eux, Kwame Osei est « un délinquant international » et « un menteur ». L'un d'eux estime « normal qu'un policier utilise la violence pour maîtriser un délinquant ».

« Dans ce dossier, rien n'est vrai » n'a pas hésité à confier à la Présidente du tribunal, Me Gillet, avocat de Marcaille. Tant pis si l'inspecteur Boulguez de l'I.G.S. (Inspection Générale des Services, la police des polices) parle d'une « lamentable affaire de racisme (...) D'actes odieux difficilement imaginables infligés à un homme pour la seule raison qu'il est noir ».

Ce rapport de l'I.G.S., amplement repris par Me Jacoby, avocat proposé par le **Mrap** à Kwame Osei, donne un tout autre visage à cette affaire où le racisme devient conséquence logique d'une conception du travail de la police. Car, le commissariat de Saint-Quentin n'était pas un modèle du genre. Ici, point de registre de fouille ni d'horaire de patrouille, des billets de garde à vue en blanc étaient signés par le commissaire. Tout se faisait « entre nous » et tout était permis. (suite page 9)

## AU FIL DES JOURS

### Le prix de la liberté

Une vague de répression s'est abattue sur les opposants à l'apartheid en Afrique du Sud, après les manifestations et attentats qui se succèdent depuis la « journée de la libération de l'Afrique » (25 mai) et dont le point fort fut l'anniversaire du massacre de Soweto (16 juin 1976).

La répression qui a suivi les initiatives du mouvement de libération, amplement reprises par les organisations encore légales à l'intérieur du pays, a fait plusieurs victimes, essentiellement parmi les enfants et les adolescents.

Le rédacteur en chef du « Sowetan », le journal édité par la communauté noire de Soweto : Thami Mazwai, a été arrêté à la mi-mai par la police raciste. Vendredi 19 juin, c'était au tour de Zwelakhe Sisulu, ancien président du syndicat noir des travailleurs de l'information (MSA), banni depuis décembre dernier, d'être arrêté. Sammy Adelman, dirigeant blanc de l'université de « Wits » à Johannesburg

a été banni pour cinq ans, alors que Andrew Borraine, président du syndicat étudiant blanc N.U.S.A.S. et son homologue métis Aziz Jardine ont été arrêtés.

Conformément à ce qui avait été annoncé à Paris par les dirigeants du mouvement de libération (l'African National Congress), la lutte en Afrique du Sud se développe dans toutes les directions et sous toutes les formes, d'autant plus qu'aujourd'hui, les forces progressives d'Afrique du Sud savent que le régime raciste risque de ne plus pouvoir compter sur l'appui militaire de la France.

Il n'en va pas de même pour les U.S.A., qui ont réaffirmé, à différentes reprises, ces derniers temps leur attachement au régime raciste en Afrique du Sud. Depuis le mois de mars, une navette s'est installée entre les deux pays ; elle a trouvé son apogée dans l'accueil officiel à la Maison Blanche du ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha.

« Il faut défendre la police contre les attaques intérieures et extérieures » a rappelé l'Avocat général. « La police n'a pas droit à l'erreur. Marcaille et Thomas contribuent à dévaloriser la police »... Des propos qui laissent croire que des sanctions exemplaires seraient demandées et infligées.

Le tribunal a suivi l'Avocat général en condamnant Marcaille à quinze mois de prison dont douze avec sursis (il avait fait trois mois en préventive), Thomas à six mois assortis de la surêté totale. Me Jacoby, au nom de la victime, avait demandé 10 000 F de dommages et intérêts pour le préjudice physique

et 100 000 F pour le préjudice morale. Le tribunal lui a accordé 10 000 F.

Kwame Osei s'en est retourné écœuré. Lui qui aurait pu prétendre devenir chef de son clan est, depuis cette « aventure », inapte à gérer les affaires politiques et religieuses de son peuple. C'est ce qu'était venu expliquer à la barre un expert des coutumes Ashanti : M. Kusi.

Les blessures de son corps se sont refermées, celles de son esprit se sont rouvertes à l'annonce de ce jugement qui ne reconnaît pas le préjudice moral qu'il a subi. En désespoir de cause, il fait appel.

## Le couscous avait un goût amer

« Il n'y a pas de 14 juillet pour les Arabes ». L'injure lancée par le gardien Michel Descarpenteries avait été le début d'une soirée sinistre qui s'acheva à l'hôpital pour Gouthia Boutchiche, une jeune fille de 21 ans, fille de la propriétaire d'un bar à Caluire dans la banlieue de Lyon en 1979.

« Vous l'avez trempée dans le couscous, votre licence » avait ajouté le gardien Yves Meteynier, auteur également d'un violent coup de pied dans la gorge de Gouthia, entraînant une fracture du cricoïde avec rupture de la membrane cricoïdienne, qui laissa Gouthia sans voix pendant plusieurs semaines.

La cour d'appel de Lyon le 30 avril, a statué sur l'injure proférée par le gardien Descarpenteries, Meteynier ayant été relaxé au bénéfice du doute en première instance.

L'amende infligée au policier demeure de 800 F. Les dommages et intérêts accordés à Mme Boutchiche sont ramenés de 1 000 F à 1 F comme pour ses filles. Ceux du Mrap et de la Licra sont portés de 600 F à 1 000 F. Dans ses attendus, le tribunal estime que l'injure

est « particulièrement odieuse, Mme Boutchiche étant de nationalité française ». Est-ce à dire que l'injure aurait été moins odieuse si elle s'était adressée à des étrangers ?

M<sup>e</sup> Pau-Langevin défendait le Mrap dans son procès contre « Minute ».



Le 16 juin, pour le cinquième anniversaire du massacre de Soweto, le Mrap a organisé à Paris, sur le plateau de Beaubourg, une après-midi d'information et de solidarité avec le peuple sud-africain. Il a

lancé une pétition, déjà signée par de nombreuses personnalités, qui demande des mesures immédiates allant dans le sens de l'arrêt de tout soutien économique, militaire et nucléaire au régime de Prétoria.

## La tension monte au Proche-Orient

L'attaque par l'aviation israélienne de la centrale nucléaire irakienne de Tamuz a été condamnée par l'ensemble de la communauté internationale. Pour la première fois, les Etats-Unis se sont associés à une résolution du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. critiquant les dirigeants d'Israël.

Ainsi, l'initiative du gouvernement israélien accroît l'isolement dans lequel l'enferme sa politique de recours à la force, comme on le voit également chaque jour au Sud Liban.

A l'approche des élections législatives en Israël, des milliers de personnes ont manifesté, notamment à Jérusalem et Tel Aviv, pour

demander aux responsables de cesser cette politique.

La sécurité du pays, en effet, repose moins sur les affrontements violents que sur un accord de fond, supprimant les causes du conflit, par la reconnaissance à la fois du droit à l'existence d'Israël et des droits nationaux du peuple palestinien.

Si les dirigeants de l'O.L.P. ont pu évoluer dans le sens d'une solution politique, il est évident que les tensions actuelles ne sont pas le meilleur moyen d'amener les Palestiniens et leurs alliés à avancer dans cette voie. Les résultats des élections constitueront une indication sur les possibilités d'un règlement pacifique.

## Le vote de la loi de 1972

suite de la première page

### Trois projets réunis

C'est au printemps 1959 que le Mrap, en effet, adressait à tous les députés et sénateurs les deux « avant-projets » de lois élaborés par sa Commission juridique, au terme de travaux prolongés et approfondis. Notre président d'alors, Léon Lyon-Caen, premier président honoraire de la Cour de Cassation, avait joué un rôle décisif dans la conception et la rédaction de ces textes qu'il présentait longuement dans **Droit et Liberté** daté du 31 mars 1959.

Le premier visait à introduire dans la Loi sur la presse la notion et la répression de la provocation à la haine, à la discrimination et à la violence racistes, ainsi que la répression des injures et de la diffamation racistes. Le second visait à introduire dans le Code pénal la répression des délits de discrimination raciale dans l'emploi, le logement, la fourniture de services et le bénéfice des droits civils.

L'innovation essentielle de cette nouvelle législation soumise aux parlementaires pour remplacer l'inefficace « décret-loi Marchandau » de 1939, résidait dans la possibilité donnée aux organisations luttant contre le racisme de se constituer parties civiles.

Plus tard, après le vote par l'ONU de la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (1965) qui préconisait des mesures législatives contre les organisations racistes, un troisième texte allait être mis au point par le Mrap ; il ajoutait à la Loi de 1936 sur les « groupes de combat et milices privées », un article sur la dissolution des groupes pratiquant ou favorisant le racisme.

Peu après leur envoi aux parlementaires, les projets du Mrap furent présentés tels quels comme propositions de lois par des députés de diverses appartenances ; leur dépôt fut renouvelé au début de chaque législature en 1962, 1967 et 1968. Ainsi, le débat de l'Assemblée Nationale, qui eut lieu le 7 juin 1972, portait sur six propositions de lois dont certaines étaient identiques et dont l'ensemble constituait la totalité des textes du Mrap (1). C'est cette procédure originale qui permit le vote unanime de l'Assemblée, et ensuite du Sénat (22 juin).

Selon la proposition de la Commission des Lois, les trois projets furent regroupés par l'Assemblée en une seule loi, dont ils constituent les trois parties, après inclusion d'un certain nombre d'amendements.

### Une intense campagne

Enumérer les initiatives prises par le Mrap, de 1959 à 1972, pour obtenir ce vote demanderait une longue étude, qu'il faudra bien écrire un jour, car cette campagne fut exemplaire.

A chaque occasion, le Mrap portait plainte contre les auteurs d'actes ou d'écrits racistes qui auraient été condamnés si la loi avait été adoptée ; mais comme il n'obtenait que des non-lieu ou des jugements bientôt annulés, il faisait apparaître ainsi les insuffisances de la législation française que soulignaient d'ailleurs les Parquets, les juges d'instruction et les tribunaux.

Autour de ces affaires, souvent scandaleuses, se développait la collecte de milliers et de milliers de signatures sur les pétitions du Mrap, appuyées par de multiples associations. La C.G.T. et la C.F.D.T. avaient intégré le soutien des projets du Mrap à leur programme commun d'action pour les droits des travailleurs immigrés. On ne compte pas les délégations auprès des élus organisées par nos comités locaux, les réunions, conférences de presse, colloques, interviews, articles où les dirigeants du Mrap informèrent l'opinion de ce problème.

Le président de la République, M. Georges Pompidou, était saisi. Au début de 1971, année internationale de lutte contre le racisme, lors d'une démarche solennelle auprès du Premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas, le Mrap obtint un premier engagement : la ratification par la France de la Convention internationale contre le racisme, elle était accomplie le 10 novembre.

Dès ce moment, il apparut plus clairement que les textes du Mrap s'imposaient pour adapter la législation française aux recommandations de ce document international. Au début de 1972, diverses affaires de discriminations racistes et de bavures policières, auxquelles le Mrap donna un maximum d'écho, suscitérent une grande émotion dans l'opinion publique. Les questions écrites de députés se faisaient plus pressantes. En quelque trois mois, l'attitude officielle changea du tout au tout, et le gouvernement accepta enfin que soient discutées les propositions parlementaires.

### Dernières péripéties

Alors que s'engageait le processus final, une surprenante péripétie se produisit. Le 3 mai, une délégation du Mrap est reçue par le rapporteur de la Loi, M. Alain Terrenoire (qui deviendra ensuite membre de notre Comité d'Honneur) dont le rapport sera adopté par la Commission, puis par l'Assemblée nationale quelques semaines plus tard. A ce moment, la l.i.c.a. annonce brusquement une autre proposition de loi contre le racisme, que deux sénateurs, MM. Gaston Monnerville et Pierre Giraud déposent à sa demande le 9 mai. Cette proposition, d'une rédaction visiblement hâtive, comporte deux articles : le premier condamne abstraitement certains aspects du racisme ; le second n'accorde le droit de se constituer partie civile qu'aux associations reconnues d'utilité publique. Autrement dit : un texte beaucoup moins cohérent, précis et complet que celui dont va débattre l'Assemblée Nationale, et qui ne permettrait à aucune association antiraciste — pas même la l.i.c.a. — d'intervenir en justice !

Le Mrap eut à livrer une dernière escarmouche à ce sujet ; car cette clause restrictive, vidant le projet du Mrap de sa substance, fut reprise par un député à la Commission de l'Assemblée Nationale et votée à une faible majorité. Nouvelles délégations auprès des Groupes ; discussions au ministère de la Justice ; déclarations à la presse. Finalement un compromis fut proposé : les associations antiracistes, pour se constituer parties civiles, devront avoir au moins cinq ans d'existence.

Après le vote unanime de l'Assemblée Nationale, le rapporteur du Sénat, M. Pierre Mailhe, déclara le texte « excellent en tous points ». M. Monnerville ayant retiré la déposition qu'il avait déposée pour la l.i.c.a. soutint sans réserve la loi déjà votée par l'Assemblée Nationale, en reconnaissant explicitement qu'elle était plus valable. Aucun amendement ne fut apporté.

On peut sans doute compter sur les doigts d'une main les cas où le Parlement a émis des votes unanimes sous la V<sup>e</sup> République. Et il est encore moins de cas où un texte venant non du gouvernement mais des parlementaires ait été inscrit à l'ordre du jour et adopté. C'est la lutte patiente et efficace, même si elle appelle encore des améliorations et que les antiracistes des autres pays nous envient.

Il a ainsi donné à la France une législation efficace, même si elle appelle encore des améliorations et que les antiracistes des autres pays nous envient.

(1) Propositions n°308, 313 et 344 du groupe communiste (les trois projets séparés) ; n°293, déposée par M. Edouard Charret, U.D.R. (les trois projets groupés) ; n°131, déposée par le groupe P.D.M. (projet sur la dissolution des groupes racistes) ; n°1662, déposée par le groupe socialiste (projet sur les discriminations).

## BERNSTEIN

INDUSTRIE  
S.G.B.

Fonderie et affinage de  
Métaux blancs

19, rue J.B. Semanaz - B.P. 9  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS  
Tél. : 840.86.41 - Telex : 210311 F PUBLI/146  
USINE A US (95450)

## PRÊT A PORTER FÉMININ



## DIFFUSION COUTUREX

MAGASIN DE VENTE  
132 RUE DE TURENNE  
75003 PARIS — Tél. : 887.95.28

Pompes Funèbres et Marbrerie Funéraire  
**MARBRERIE DE BAGNEUX**

Jacques BANATEANU

Evite aux familles toutes démarches pour Inhumations  
Toilettes mortuaires  
Linceuls - Transports de corps Paris-Province-Israël et tous Pays  
Achats de terrains, constructions de caveaux  
Monuments. Gravures. Photos. Portraits  
Maison conventionnée

122, avenue Marx Dormoy  
92120 MONTROUGE

face la Porte principale du cimetière de Bagneux . 656.74.74

 **MITSUBISHI**  
**MACHINES A COUDRE**  
**MOTEURS A EMBRAYAGE**

IMPORTATEUR EXCLUSIF



UNITAS  
A POINTS  
INVISIBLES

*Princess*

INDUSTRIELLES  
ET FAMILIALES

S.A. AU CAPITAL DE 600 000 F - 552019622 B RC PARIS

37, Bd Voltaire - 75011 Paris - Tél. : 700.00.17  
Pièces détachées et renseignements : 700.60.39

BOUTIQUE  
**(cacharel)**

8, cours de l'Intendance  
33000 BORDEAUX  
Tél. : 81.69.32

Centre Commercial  
**MERIADECK**  
Tél. : 98.54.36

*L'Aiglon*

VOTRE CHEMISIER

300, RUE DE VAUGIRARD

PARIS 15<sup>e</sup> - Téléphone 532.95.04

FERS - METAUX - CHIFFONS  
DEMOLITIONS  
RÉEMPLOI

TELEPHONE : (87)74.10.27

**récupération**

Ets. J. BENEDICK 6, rue François-Simon - 57000 Saint Julien lès Metz

**SMAT-DEPOT**

41 - 47, rue Saint Nicolas  
54000 NANCY

Tél. : (8)336.50.68

**Case réservée à  
la Sté C.**

**WEKA**

Paul SCHMELZER  
CRAVATES — ECHARPES

6, rue des Frères Simon  
B.P. 44 - 88102 SAINT-DIÉ Cedex  
Tél. : (29)56.14.17

## FOURNITURES DIFFUSION

27, rue de Saintonge  
75003 PARIS  
Téléphone 272.15.31

MAROQUINERIE EN GROS  
SACS FANTAISIE CUIR  
ET MATIERES MODE

## les fabriques du temple

Téléphone

272.17.34  
279.99.15

87, rue du Temple, Paris 3<sup>e</sup>  
3, rue Michel-le-Comte, Paris 3<sup>e</sup>

## patrick jacob

PRET A PORTER

77, RUE REAUMUR  
75002 PARIS  
Tél. : 236.13.72 - 233.92.08



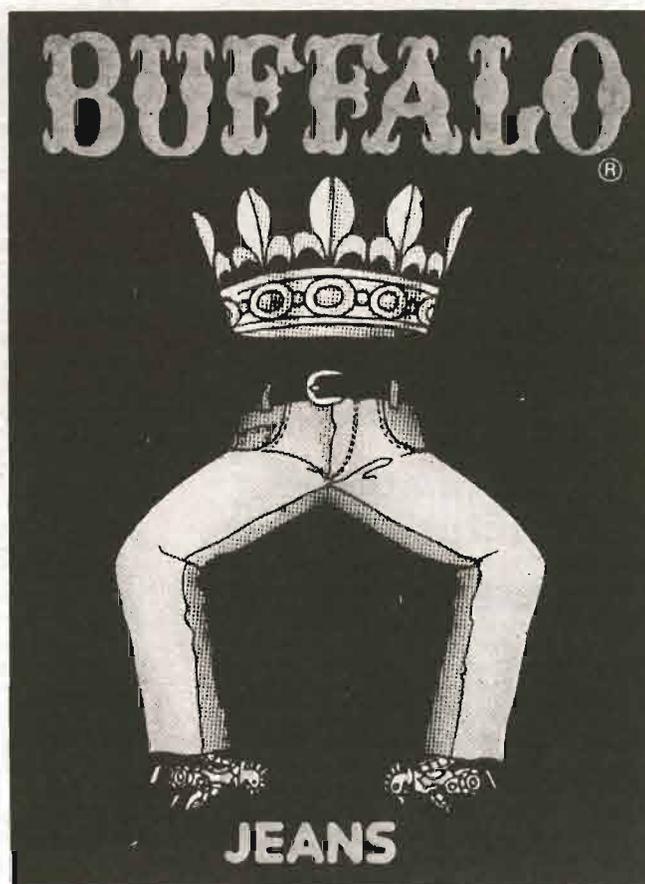
*Griffe et Degriffe les Grands du Prêt-à-Porter  
11, rue Stanislas - Nancy - Tél. (8) 336.67.30*

## e. et j. jacobson dorothé bis

17, rue de Sèvres - 75006 Paris  
Tél. : 222.02.90 - Telex : 270054 F

JEAN'S

SPORTSWEAR



**BUFFALO S.A.**

Capital : 300.000 Frs

USINES :  
32, rue du Mirail - Bordeaux  
13, rue Pt-Wilson - Libourne

Siège Social :  
51-53, rue Bouquière  
33000 Bordeaux  
Tél. : 44.47.30



Ph. : V. Mortaigne.

L'immigration : une solution à court terme ou un « génocide par substitution ».

La rue Oudinot\* a riposté à la montée des mouvements nationalistes dans les D.O.M. par une politique récente d'alignement des droits sociaux où de grossières inégalités continuent cependant de sévir. Une partie de l'opposition, qui avait fait de ces injustices son cheval de bataille, s'en trouvait ainsi partiellement neutralisée et les DOM de plus en plus enchaînés à une Métropole nourricière.

De fait, les prestations sociales distribuées en outre-mer ont été multipliées par trois depuis 1974. Dernier acquis en date, le droit aux allocations-chômage, réclamé par les syndicats depuis vingt ans, marque un virage important dans l'histoire des DOM. Mise en place au cours de l'année 1980, l'indemnisation chômage a pris entièrement effet au mois de janvier dernier. Grosso-modo, le régime des ASSÉDIC est équivalent à celui de la Métropole, mais les taux et conditions d'obtention diffèrent dans chaque département d'outre-mer ou des accords ont été conclus sur place, entre les différents partenaires sociaux. Ce stratagème permettait au gouvernement de décharger sa responsabilité face à d'éventuels « écarts ». Ce n'est qu'en 1984 que le taux de cotisation (3,6 %) appliqué en Métropole atteindra l'ensemble des DOM (1).

Autre réforme importante, encore au stade de projet, mais ayant de fortes chances de se concrétiser dans les prochains mois : la suppression du critère d'activité minimale (90 jours par trimestre ou 10 jours dans le mois) exigé pour percevoir les allocations familiales. Ceux qui n'atteignent pas ce minimum reçoivent des prestations calculées au prorata des jours de travail. Dans des régions durement touchées par le chômage, où le coût de la vie dépasse largement celui de la Métropole, alors que les salaires restent inférieurs et les familles nombreuses, cette exigence exclut les plus démunis. (2).

### Egalités ou similitudes ?

Les Caisses d'Allocations Familiales des DOM espèrent depuis plusieurs années obtenir la suppression de ce critère, mais aussi celle du système de « parité globale ». Ce système propre aux DOM n'est défendable ni sur le plan juridique ni sur le plan moral. En effet, seulement 52,7 % des cotisations prélevées aux familles leur sont directement reversées sous forme d'allocations. Les 47,3 % restant alimentent le Fonds d'Aide Sanitaire et Social (FASSO) qui permet le fonctionnement des cantines scolaires, des centres de travailleuses familiales, ou de certains organismes comme l'école de pêche en Martinique, ou un centre pour les jeunes militaires à la Réunion. La commission habilitée à répartir le budget du FASSO est présidée par le préfet.

Cette manière d'agir revient à déposséder les familles d'une partie des ressources qui leur reviennent en droit. Les initiatives dont le coût est

actuellement supporté par le FASSO étant du ressort et de la responsabilité de l'Etat, des fonds européens ou des communes.

En 1980, le FASSO était gelé à son montant de 1979, et une première brèche était ouverte dans le système. Au grand dam des maires et des conseillers généraux qui y voient la disparition des cantines gratuites et une limitation de leur pouvoir au profit de celui des familles elles-mêmes. Or, ces élus locaux constituent un pivot essentiel de la politique gouvernementale, car d'eux dépend la distribution de l'aide sociale, de l'aide médicale gratuite, et de toutes ces mesures liant les « Domiens » à la Métropole plus sûrement qu'un cordon ombilical.

### Electoralisme avant tout

Si la classe des fonctionnaires échappe à ces impasses, le reste de la population doit faire contre mauvaise fortune bon cœur. Le SMIC, inférieur d'environ 20 % au taux appliqué en métropole (2 370 F, contre 2 990 F), représente plutôt un salaire maximum qu'une base. Pourtant, le coût de la vie est sensiblement plus élevé en outre-mer. Dès lors, pour quoi maintenir cet écart ? Les arguments avancés par le gouvernement et les chefs d'entreprise sont d'ordre économique. Pour vendre leur sucre ou leurs bananes, les D.O.M. doivent entrer en concurrence avec des pays en voie de développement, où le coût de la main d'œuvre est 3 fois moins important.

Leurs produits sont donc très compétitifs. Certes, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, Henri Emmanuelli, a donné l'assurance que, désormais, « toutes les mesures sociales décidées pour la métropole s'appliqueraient ipso facto en outre-mer ». Mais il n'a nullement garanti (malgré un geste sur La Réunion - 2 % supplémentaires -) un rattrapage du SMIC qui « risquerait de mettre les entreprises en danger ».

Parallèlement, le montant des allocations familiales atteint, à situation égale, 60 % du niveau métropolitain, alors que les cotisations sont identiques. Le gouvernement argue qu'une famille coûte plus cher dans les D.O.M. (en moyenne 10 880 contre 10 600 F.). C'est faire abstraction des besoins particuliers des D.O.M. : les familles nombreuses, chômage...

On peut se demander si il sera remédié un jour à cette carence, car elle appuie la politique foncière anti-nataliste menée de lon-

# LES DOM A LA DERIVE

Les départements d'outre-mer ont voté à droite lors de l'élection présidentielle. Il faut en reconnaître le mérite au pouvoir giscardien qui, sept ans durant, s'était exclusivement consacré à « soigner » son électorat des « îles », quitte à faire quelques concessions sociales. Les élections législatives des 14 et 21 juin ont exprimé une évolution, mais bien des problèmes demeurent...

90 jours par trimestre mais touchent sur 75. « Les décrets sont contradictoires » explique-t-on aux Affaires Maritimes.

Autre constante : la démagogie, les contradictions dans les comportements concernant ces îles tropicales et lointaines. « Ah, soupire un homme politique antillais, ces ministres, ces chargés de mission, ces experts viennent chez nous, des promesses dans une poche, un maillot de bain dans l'autre ! ». Ainsi, une loi de 1975 permet aux travailleurs manuels salariés et aux mères d'au moins trois enfants de prendre leur retraite dès l'âge de soixante ans, à la condition d'avoir cotisé au moins 43 ans à une caisse de Sécurité Sociale. Une véritable gageure dans des départements où la Sécurité Sociale a été créée en 1948, il y a tout juste 32 ans. Cette loi reste donc lettre morte.

Le caractère électoraliste des décisions « progressistes » prises à Paris, jamais suivies sur le terrain, produisait également des résultats, dirions-nous, cocasses. L'allocation pour les logements à caractère social est entrée en vigueur, du moins sur le papier, en 1977. Mais il a fallu attendre quatre ans pour que soient mis en place ses moyens de financement (aide de l'Etat et 1 % patronal). Quant aux pêcheurs martiniquais, ils espèrent voir bientôt se lever le mystère qui plane sur leurs allocations familiales : ils cotisent sur

90 jours par trimestre mais touchent sur 75. « Les décrets sont contradictoires » explique-t-on aux Affaires Maritimes.

Même folklore pour la formation professionnelle. En Martinique, 50 % des jeunes sont chômeurs (environ 20 000 - 16-20 ans - sans travail) car sans qualification. Les cadres et la main d'œuvre spécialisée viennent de Métropole.

A la veille des élections, 13 centres de préformation-insertion ont été installés dans le département. Faut-il en dire plus ? De véritable volonté politique, ils n'ont guère dépassé jusqu'à présent le stade d'affiches en faveur du gouvernement (sortant). On avait déjà annoncé que les stages en entreprises seraient remplacés par des conférences-débat et des projections de films !

### Emigration, assistanat et faillite

Face à cette situation, reste la solution de l'émigration, organisée (par le Bumidom et les ANPE) ou sauvage. Environ 15 000 migrants quittent les DOM chaque année pour la Métro-



Ph. : V. Mortaigne.

L'attachement à la France est maintenue par la répression.

pole, sans compter les étudiants, les parents, les temporaires, etc. « Danseuses », « vitrines de la France », « paradis tropicaux » à vocation touristique... mais jamais productifs.

« On a ruiné l'économie traditionnelle de ce pays... L'homme martiniquais est un homme dépendant... assisté, réduit à l'état infantile ». Pour accéder à l'indépendance, ajoute Aimé Césaire, il faut d'abord « remettre sur pied une économie complètement évanescence ».

Au lieu de cela, les pouvoirs publics avaient choisi de « gâter ces grands enfants ». Les DOM importent en moyenne cinq fois plus qu'ils ne produisent. En 1980, le taux de couverture des importations était de 20 % pour les Antilles et de 6 % pour la Guyane.

Première touchée, la canne à sucre. En dix ans, la Martinique a vu ses rendements décroître de 75 % et actuellement les Antilles n'arrivent plus à tenir les quotas d'achat dont elles bénéficient à la CEE. Les cyclones, la concurrence des pays ACP (4), les coûts de production élevés, la désaffection des jeunes pour la terre, l'exiguïté des parcelles, le manque de mécanisation n'expliquent pas tout.

En Guadeloupe, la fermeture de l'usine sucrière Darbousier (groupe Empain-Schneider-Paribas) et le transport des bananes par containers ont supprimé à eux seuls plusieurs centaines d'emplois l'année dernière, tandis qu'une large place était attribuée au développement du tourisme. Symptômes d'une économie peut-être en évolution, mais surtout en déroute.

L'économie des DOM est une économie de monopole, basée sur l'import-export, contrôlée par de puissantes familles qui, au cours des décennies, ont tissé de solides alliances avec les milieux dirigeants. Pour sauvegarder leurs privilèges et des marges bénéficiaires atteignant 70 % ces importateurs bloquent les créations industrielles locales par des pratiques de dumping. Les sociétés liées à l'Etat ont pris le pli et les exemples foisonnent : Air-France, seule à desservir les DOM (13 % de son trafic total) achevant ses concurrents ; la Compagnie générale maritime qui fait la pluie et le beau temps (5) ; EDF, accusée de saboter l'économie du département par des délestages incessants ; Cointreau, propriétaire de l'usine sucrière du Gallion en Martinique, achetant la tonne de canne à 180 F au lieu de 150 F pour couler sa rivale de Lareinty, gérée par une SICA locale ; Lesieur qui a le monopole des huiles à La Réunion par l'intermédiaire de la SUCAB, société d'import-export solidement implantée dans les DOM-TOM grâce à des réseaux d'amitiés et de collaboration allant des Chambres de commerce à la Commission DOM-TOM du VIIP Plan, etc.

Ce dernier cas mérite d'ailleurs qu'on s'y arrête. « Une huilerie, la PROMAG, a été construite à La Réunion, après bien des difficultés et des blocages qui sont de notoriété publique (quinze ans d'efforts). Quand les premières bouteilles d'huiles réunionnaises se sont retrouvées sur le marché, l'importateur principal d'huiles métropolitaines a aussitôt cassé ses prix de 20 %. Actuellement, cette usine est menacée... » Trop anecdotique avait répliqué Paul Dijoud au journaliste du « Quotidien de la Réunion » qui l'interrogeait à ce sujet. D'autant plus anecdotique que Michel Lesieur, PDG des huiles du même nom, est président de l'ANDAG, organisme chargé de promouvoir l'industrialisation aux Antilles-Guyane...

« Ces DOM-TOM si ruineuses et si ingrates à la fois, de plus en plus hargneuses envers la Métropole qui les ménage parce qu'elles votent bien ! » Et parce qu'elles consomment, oublie d'ajouter Philippe de Balaine, défenseur zélé de l'argent du contribuable métropolitain, « qui verse chaque année douze milliards de nouveaux francs de dons à ces diverses îles tropicales ».

En mai 1979, l'usine du Lareinty fermait ses portes et la Martinique se sentait amputée d'une page de son histoire. Quelques jours plus tard, le groupe Hayot (une importante famille béké) annonçait la mise en chantier de deux grandes surfaces, Escala et Euromarché, trois kilomètres plus loin.

La prise de conscience de tels déséquilibres a favorisé l'écllosion de mouvements radicaux, favorables à l'indépendance et dépassant le cadre de l'opposition traditionnelle plus attachée à des revendications « départementalistes » (égalité des droits, Français à part entière...).

Voilà beaucoup de questions auxquelles le nouveau gouvernement devra répondre d'urgence.  
Véronique MORTAIGNE

## LES DOM EN QUELQUES CHIFFRES

	Superficie en Km <sup>2</sup>	Habitants	Emigrés (1)	Chômeurs (1)	Ecart entre demandes et offres d'emploi	Importations 1980 en F.F. (2)	Exportations (2)	Taux de couverture des importations
Martinique	1105	320 000	160 000	60 000	+ 65 %	2,6 milliards	420 millions	16 %
Guadeloupe	1780	350 000	150 000	50 000	+ 30 %	2,9 milliards	550 millions	19 %
Guyane	91 000	65 000	10 000	-	+ 20 %	1,1 milliards	70 millions	6 %
La Réunion	2511	500 000	80 000	50 000	-	3,4 milliards	780 millions	22 %
St-Pierre-et-Miquelón	242	6 500	-	500	-	-	-	-
Total		1 232 500	410 000					Moyenne : 17 %

(1) Estimations - (2) Source : IEDOM

## Ets L. DANELSKY

Capital : 250 000 Frs

Fourrures — Pelleteries  
Confections en gros  
40 bis, rue du Fg Poissonnière - 75010 Paris  
Tél. : 246.57.23

## Case réservée à la Sté COPSI

## Ets MARCEL CAHN

6, rue Gambetta - 57000 METZ  
Tél. : (8)766.33.64

## F.D.H.

La Française d'Horlogerie  
S.A.R.L. au capital de 250.000 Frs  
KAMATZ  
23, rue Réaumur - 75003 PARIS  
Tél. : 272.77.10 (3 lignes groupées)

## Sté GUY ARNAUD

Fourrures

14, rue Gasparin - 69002 LYON  
Tél. : (7)837.23.01

## Armazel

12, rue Saint-Sauveur  
75002 PARIS - Tél. : 233.73.29

148, rue Saint-Denis  
75002 PARIS - Tél. : 236.64.23  
TELEX 250 302 PubliBTI ARMAREL

*Fabricant et Créateur  
de Vêtements de Fourrure  
Peau Lainée et Pelisse Cuir et Soie  
Hommes et Dames*

SALTIEL - DRAPIERS S.A.

11 rue d'Uzes - 75002 PARIS  
Tél. : 508.55.16

## STEPHANE MEN'S

DISCOUNT DE LUXE

8, rue d'Avron - 75020 PARIS - Tél. : 373.12.52  
LES GRANDES MARQUES DU PRET A PORTER MASCULIN

A DES PRIX E-TON-NANTS !

Ouvert tous les jours de 10h à 19h30

### Maisons recommandées

- Sté NAHUM - 24 rue Meslay 75003 Paris
- BLUM - 67270 HOCHFELDEN
- Ets UZO - 128 rue Vieille du Temple - 75003 PARIS
- DISEGNO - 26, rue du Renard - 75004 PARIS
- Technique BIO - 6, rue des Tanneries - 75013 PARIS

## Stéphane Michel

FOURREUR-CRÉATEUR

Haute Fourrure  
Fourrure ● Boutique  
pour « elle et lui »  
Toques

- Garde frigorifique
- Réparation - transformation
- Nettoyage fourrures - daim - cuir - article décoration

24, AVENUE DE LA BOURDONNAIS, 75007 PARIS  
Tél. : 551.71.84 - 551.52.00

## NICOLAS JOSEPH

Fourrures

234, boulevard Voltaire - 75011 Paris  
Tél. : 371.28.66

Maroquinerie  
République  
distribution



144-146, bd de la Villette - Paris-19<sup>e</sup>

Tél - 206-11-57

**CUIRS & PEAUX**  
FOURNITURES GÉNÉRALES POUR CHAUSSURES

## ÉTABLISSEMENTS ERIC

*Les Spécialistes de Moutons et Chèvres*

85, Rue Julien-Lacroix  
— 75020 PARIS —

Tél. : 636.53.18 - 636.81.39

COMMISSION

EXPORTATION

Au soir du 10 mai 1981 et en prélude à une lettre rédigée par son président, François Grémy, le Mrap adressait un télégramme de félicitations à M. Mitterrand dans lequel il exprimait notamment son « espoir d'une nouvelle politique de l'immigration ». René Mazenod, secrétaire national du Mrap chargé de l'immigration, fait le point.

## FAITS ET GESTES DU GOUVERNEMENT

- 22 mai 1981** Constitution du premier gouvernement de M. Pierre Mauroy, dans lequel il n'y a pas de Secrétariat d'Etat aux Travailleurs Immigrés, ce qui est généralement interprété par la presse comme une volonté de ne pas marginaliser ces travailleurs.
- 25 mai** Retour en France de Simon Malley, directeur du bi-mensuel « **Afrique Asie** », expulsé du territoire français le 3 octobre 1980.
- 27 mai** Déclarations de M. Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur, sur la suspension provisoire des expulsions d'étrangers « *sauf nécessité impérieuse d'ordre public* ». Il annonce en même temps que « *les refoulements aux frontières seront limités* » et que « *les immigrés de la seconde génération resteront, quoi qu'il advienne, en France, car la France est leur pays* ». Il ajoute qu'une « *concertation aura lieu pour régler le problème irritant des sans-papiers* ».
- 28 mai** Instructions aux préfets sur ces nouvelles mesures.
- 2 juin** Mme Nicole Questiaux, ministre d'Etat, ministre de la Solidarité Nationale, accorde une interview au journal « **Le Monde** » dans laquelle elle souligne qu'elle entend « *traiter les problèmes des immigrés et de leurs familles, des jeunes, et ne pas les limiter aux problèmes de main-d'œuvre* ». Elle « *entend que les immigrés soient reconnus dans leurs droits et leur dignité* ».
- Nomination au cabinet de Mme Questiaux d'un conseiller pour les problèmes liés à l'immigration : c'est M. Jean Perraudeau qui a été militant de base du 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris dans une association d'alphabétisation et, en même temps, secrétaire de la Commission Nationale Immigrés du Parti Socialiste.
- 9 juin** Après avoir reçu les représentants syndicaux des divers corps de police, dans un message aux « *fonctionnaires de la police nationale* » M. Gaston Defferre déclare : « *Vos délégués m'ont unanimement donné leur accord pour qu'ensemble nous combattions les comportements racistes ou brutaux...* ».
- Au cours du débat au Conseil Economique et Social sur les orientations de la politique française à l'égard des pays les moins avancés (P.M.A.) M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué chargé de la coopération et du développement, a déclaré : « *Les pays riches doivent accepter l'idée d'un dialogue d'égal à égal avec les pays en développement, renoncer aux réflexes coloniaux, et ceci doit commencer par l'attitude à observer à l'égard des travailleurs immigrés* ».

# Une nouvelle politique de l'immigration

## FAITS ET GESTES DES ADMINISTRATIONS

Ces gestes ou prises de positions traduisent, nous n'en doutons pas, l'orientation nouvelle du gouvernement de M. Mauroy en matière d'immigration. Cependant, des faits quotidiens viennent souvent les contrecarrer. Durant cette dernière quinzaine, nous avons été alertés sur :

### Le pouvoir discrétionnaire de l'administration

Si les expulsions sont provisoirement suspendues, les refoulements, eux, ne le sont pas. Un certain nombre de travailleurs et étudiants étrangers à qui l'administration refuse le renouvellement de leurs cartes de travail ou de séjour se voient remettre en échange une notification leur enjoignant de quitter le territoire français à la date indiquée et on fait pression sur eux en ce sens. Les interventions auprès des services concernés de la Préfecture de Police de Paris le confirment (qu'en est-il ailleurs ?). Tant que la circulaire Stoléro du 10 juin 1980 et la circulaire Bonnet du 3 avril 1980 ne seront pas abrogées, elles continueront à être appliquées et à fabriquer des « *clandestins* ».

### Des méthodes policières inchangées

Les contrôles « *au faciès* » continuent dans le métro. Les menaces, intimidations, violences ne cessent de s'exercer de la part de certains policiers qui, pendant trop d'années, ont joui de l'impunité. Des incidents graves se sont produits :

- Le 3 juin, à Toulouse, où un jeune Marocain de 23 ans est arrêté pour infraction à l'arrêté d'expulsion datant de 1979, et dont les policiers exigent qu'il quitte le territoire français dans les 8 jours car, lui disent-ils, « *si Gaston Defferre a suspendu les expulsions, il n'a pas annulé les arrêtés d'expulsion* ».
- le 5 juin, à Paris, où des forces de police investissent un foyer-hôtel de travailleurs immigrés à 6 h 30 et y font des dégâts considérables « *pour le rendre inutilisable* » (voir communiqué) ;
- le 7 juin, à Clermont-Ferrand, où, en pleine rue, un travailleur est inquiété, molesté, interpellé par la police car il a un faciès qui ressemble à celui d'un Maghrébin. Pour une affaire mineure, il est conduit au commissariat, gardé à vue et traduit devant le tribunal ;
- le 9 juin, à Marseille, où une centaine de policiers en tenue et en civil ont organisé une expédition punitive, bouclé le quartier de la Cayolle, pénétré dans les maisons en molestant et frappant hommes, femmes, enfants, vieillards. Uniquement parce que, la veille, certains d'entre eux avaient été durement malmenés par des jeunes du quartier.

Qu'en est-il dans les autres villes de France ?

### Le problème des « sans papiers »

Le 23 mai, le Bureau National du Mrap a adressé au Premier Ministre un télégramme dans lequel il demandait « *devant l'urgence et la gravité de la situation, que soient, sans délai, ouverts dans les Préfectures des guichets d'accueil chargés de la régularisation administrative des travailleurs étrangers « sans papiers »* ». On comprend que certaines récentes grèves de la faim d'immigrés aient été si longues — notamment celle de 16 travailleurs tunisiens à Chalon-sur-Saône. De nombreux travailleurs et travailleuses turcs, marocains, tunisiens, africains, attendent leur régularisation et aussi environ 2 000 employées de maison philippines dont le Mrap national a reçu les représentantes.

## FAITS ET GESTES DU MRAP

### Ce que nous avons demandé publiquement

Dans la ligne du Manifeste du Mrap sur l'immigration qui reste toujours d'actualité, le Secrétariat National, dans sa réunion du 14 mai, a décidé de demander :

- l'abrogation de tout texte non législatif réglementant le travail et le séjour des travailleurs immigrés et des étudiants étrangers, notamment l'abrogation des circulaires Stoléro et Bonnet et du décret Imbert ;
- l'arrêt de tout refoulement et expulsion et l'annulation de toutes les expulsions abusives prononcées contre les jeunes issus de l'immigration, notamment les jeunes Algériens ;
- un moratoire sur l'immigration suspendant toutes les mesures autoritaires répressives, sélectives et discriminatoires frappant les immigrés et leurs familles, et ce, jusqu'à un débat global et approfondi sur l'immigration à l'Assemblée Nationale.

Ces demandes ont été formulées par Albert Lévy dans son discours de clôture du colloque sur la nouvelle génération issue de l'immigration, le 17 mai à Villeurbanne, et reprises par la presse.

### Ce que nous avons fait

- Notre permanence juridique continue à recevoir travailleurs et étudiants étrangers dont, beaucoup, pour refus de renouvellement de leurs titres de séjour ou de travail.
- Devant les violences policières, notre Mouvement a pris contact avec les syndicats de police F.A.S.P., S.G.P., S.N.A.P.C., C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C.-Police.
- En vue d'attirer l'attention du Gouvernement sur les problèmes et les droits des travailleurs immigrés et de leurs familles, le Mrap national a demandé audience aux différents ministres concernés et attend leurs réponses.

Nous sommes bien conscients que beaucoup reste à faire dans ce domaine de l'immigration ; conscients aussi que pour un gouvernement nouveau, il est naturellement difficile de renverser en quelques jours une tendance répressive et discriminatoire, de redresser des attitudes administratives racistes, de supprimer radicalement certaines méthodes policières.

Aussi nous continuerons à agir avec vigilance et fermeté, mais avec la certitude d'être enfin écoutés, entendus et soutenus dans notre combat pour une nouvelle politique de l'immigration.

## Brûlerie St-Denis

CACAHUËTES GRILLÉES ET SALÉES  
POUR DISTRIBUTEURS CONFISERIE  
CHOCOLAT DE FIN D'ANNÉE EN GROS  
ARTICLES BAPTÊMES FRUITS EXOTIQUES

S.A.R.L. BERTLI

**Gérant KEMMOUN**

163, rue Saint-Denis - 75002 PARIS

Tél. 231.38.70  
233.77.81

*gadgets - maroquinerie - sacs  
exclusif pour chausseurs  
gros - 1 2 gros import - export*

### *mazais' box*

*dépositaire bagages avions et starflite  
28, rue du temple paris 75002*

 278-48-50

sportwear

108, rue du  
Faubourg  
Saint-Denis  
75010 PARIS



**D'TRIO**  
AGAPI

téléphone  
523 00 54  
246 57 00  
246 57 01

imprimerie  
raymond weill

spécialiste de la liasse et du carnet  
(duplication par carbones  
ou papiers autocoquants).

imprimés commerciaux,  
administratifs, comptables,  
mécano-comptables.

impressions publicitaires.

117, RUE DES PYRÉNÉES  
75020 PARIS  
 371 28 00

MAISON FONDÉE EN 1920

## ASSO

68, rue de Turbigo  
75003 PARIS  
Tél. 278 57-79

**B. PLUSKWA**  
maroquinier - sacs - ceintures

## mac gordon

Chapeaux et Casquettes  
fantaisies

2 rue Jean Julien  
69004 LYON - Tél. : 28.73.92

## LES TEXTILES RÉUNIS

93, rue Réaumur, 75002 PARIS  
Téléphone 236.48.95

Case réservée à la  
Sté V. et C.

## Pomme d'api



46, rue de Paris, 59800 LILLE - Tél. : 54.47.19  
11, rue de la Vieille-Comédie - 59800 Lille - Tél. : 54.05.75

# La visite en France du pasteur Ben Chavis

Pendant la dernière semaine de mai, Ben Chavis était en France, invité par les Eglises Protestantes de France. Il tenait à venir remercier les Français de leur action en faveur de sa libération. Robert Pac nous résume l'essentiel des déclarations qu'il fit au cours de divers meetings, conférences de presse et entretiens, dont son intervention devant le Bureau National du Mrap.

Les Etats-Unis constituent toujours une société raciale. Aujourd'hui encore, les 25 millions de Noirs et les autres minoritaires, Porto-Ricains, Indiens, Chicanos, Mexicains, etc. connaissent une situation discriminatoire et sont opprimés pour des raisons raciales, économiques et sociales. Cela se traduit par des taux de chômage disproportionnés, des structures de santé et d'éducation déficientes, souvent l'analphabétisme et la malnutrition, la misère croissante des ghettos d'où on ne peut s'échapper.

C'est sur eux que sont concentrés les effets les plus pénibles de la crise. Alors qu'ils sont les premières victimes du chômage, de l'inflation, de la répression, ils doivent subir une propagande de haine qui les présente comme des poids morts pour la collectivité.

Une répression cruelle s'abat sur les Noirs et les minoritaires, à cause de leur action militante pour la justice et la dignité ou plus simplement parce qu'ils sont Noirs ou minoritaires. Ils sont des centaines de prisonniers politiques dans les geôles américaines. Parmi eux, Johnny « Imani » Harris, condamné à mort, Gail Maden, David Rice et Ed Pointdexter, le leader Indien Leonard Peltier, David Truong, Elmer « Geronimo » Pratt, et tant d'autres...

Dans ce contexte, les mouvements néo-nazis et le Ku Klux Klan ont connu un essor important depuis quelques années. Les actes de violence contre les Noirs se multiplient. Le monde entier connaît les meurtres d'enfants noirs d'Atlanta, 28 à ce jour depuis le mois de juillet 1979. Mais à Buffalo aussi, en l'espace de 36 heures, en septembre 1980, quatre noirs ont été tués à coups de revolver. En octobre, deux autres Noirs étaient découverts dans leur voiture poignardés et le cœur arraché. A Chattanooga, dans le Tennessee, cinq femmes noires ont été grièvement blessées à coups de fusils, dans la rue, par trois membres du Klan. Et ce ne sont là que quelques exemples.

## Comment s'organise le mouvement noir

Parce que, justement, les Noirs sont arrivés à la conclusion que les partis Démocrate et Républicain ne défendent pas leurs intérêts, Ben

Chavis a présenté à la Convention Noire de la Nouvelle-Orléans une motion proposant la création d'un Parti Noir indépendant.

L'heure était venue. Ce parti a été créé. Aujourd'hui, il compte déjà des sections dans 35 Etats et plus de 100 villes. Il a rencontré beaucoup d'enthousiasme et recueilli le soutien des pauvres et des opprimés qui, pour la première fois, entrevoient la possibilité de lutter pour leur propre avenir en engageant un processus politique dans leur quartier, leur commune. Le Parti Noir Indépendant compte déjà 500 000 membres et sera organisé dans quelques mois dans la totalité des Etats.

Le pasteur Ben Chavis entouré par François Grémy et Charles Palant (Président et Vice-Président du Mrap) le 23 mai au Bureau National.



Ph. : A. Senna.

## Les activités militantes du pasteur Ben Chavis

Le Pasteur Ben Chavis est co-président de « l'Alliance Nationale contre la Répression Politique et Raciale » (NAARPR), dont l'autre co-président est Angela Davis. L'alliance n'est pas un parti politique, mais une organisation multiraciale qui présente une similitude de programme avec le Parti Noir, mais qui emploie des méthodes d'action différentes.

Depuis sa libération, Ben Chavis est devenu directeur du bureau de Washington de la « Commission pour la Justice Raciale » de l'Eglise Unie du Christ. Les objectifs de la Commission sont analogues à ceux de la NAARPR, mais c'est un organisme confessionnel principalement soutenu par les Eglises. Les Eglises, qui ont pu être parfois « l'opium du peuple », peuvent également être une force de libération pour les victimes de l'injustice. L'Eglise noire joue aujourd'hui un rôle important pour aider la communauté noire à se ressaisir et devenir capable de faire face à ses souffrances. Par exemple, elle fournit un soutien considérable au nouveau Parti Noir Indépendant.

## Le programme du Parti Noir Indépendant

Le programme du Parti Noir Indépendant comporte trois points principaux.

D'abord, organiser politiquement les masses noires aux Etats-Unis, à la base, dans les quartiers, contre le racisme, pour l'égalité, la justice. Contre l'exploitation économique des monopoles et pour la transformation du système économique et social. Le Parti organisera

les communautés noires contre la pauvreté, pour des structures de santé et d'éducation et contre le Ku Klux Klan et les néo-nazis.

Ensuite, constituer des organismes au service de la communauté noire et de tous les opprimés. Par exemple : le Parti va publier un journal quotidien noir pour lutter contre les médias qui travestissent la vérité ; il revendique un bureau à l'O.N.U. D'autre part, des millions d'Américains préconisent des sanctions contre l'Afrique du Sud contre lesquelles le gouvernement américain oppose systématiquement son veto ; ils auront avec ce parti, la possibilité d'exprimer leur position. Le Parti veut aussi protéger les universités et les centres de formation noirs contre la politique de Reagan qui veut leur retirer toute aide gouvernementale.

Enfin, le nouveau parti va s'engager dans une politique de représentation noire à tous les échelons et présentera des candidats aux élections locales, régionales et nationales.

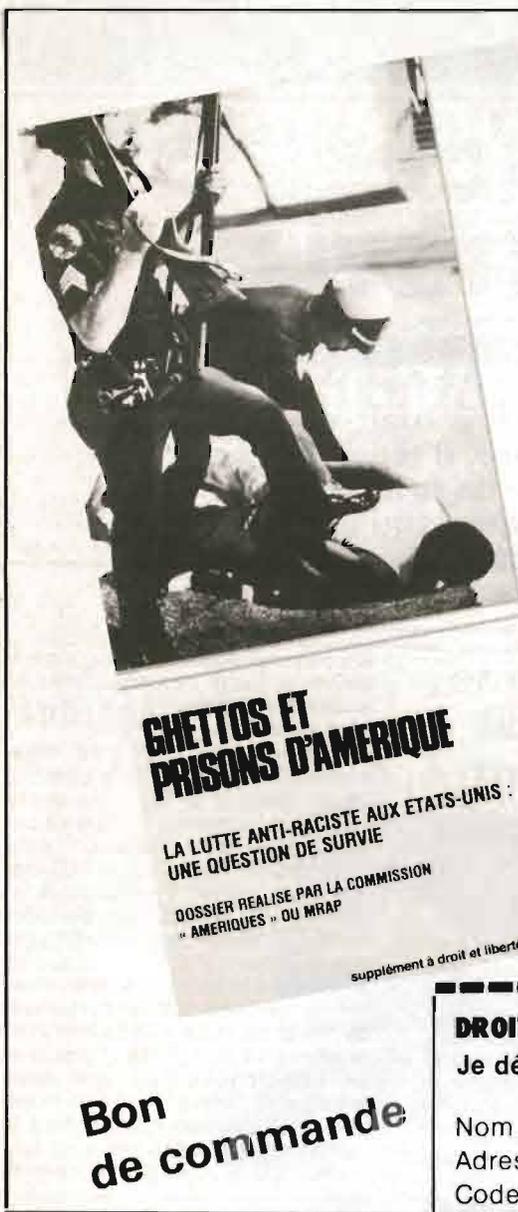
## L'importance de la solidarité internationale

Le Pasteur Ben Chavis est lui-même la preuve de l'efficacité de la solidarité internationale. Sans elle, les « 10 de Wilmington » n'auraient pas été libérés et il n'aurait pu venir en France.

Les Noirs américains ont compris depuis longtemps la valeur de la solidarité internationale pour la victoire de leurs luttes et de celles des mouvements de libération dans le monde. Ils ont compris aussi que la victoire des uns bénéficie à la lutte des autres. C'est ce que Ben Chavis est venu affirmer à Paris, au cours du meeting de solidarité avec les peuples d'Afrique du Sud et de Namibie en lutte. Les Noirs des Etats-Unis sont aussi solidaires avec le peuple du Nicaragua, du Guatemala et ils luttent contre l'intervention américaine au Salvador. Ils se prononcent pour une solution équitable au Proche-Orient.

Les Noirs considèrent enfin que les luttes pour la justice et l'émancipation sont indissociables de la lutte pour la paix. C'est pourquoi ils combattent la politique dangereuse de Reagan qui a augmenté les budgets militaires, diminué les budgets sociaux et pratique une politique de rapprochement avec l'Afrique du Sud qui constitue un danger pour la paix mondiale.

R. P.



**GHETTOS ET PRISONS D'AMERIQUE**  
LA LUTTE ANTI-RACISTE AUX ETATS-UNIS :  
UNE QUESTION DE SURVIE  
DOSSIER REALISE PAR LA COMMISSION  
"AMERIQUES" DU MRAP  
supplément à droit et liberté n° 400

**droit et liberté**  
paris  
89 rue  
oberkampff  
75010

Un document  
accablant  
réalisé par la  
Commission  
« Amériques »  
du Mrap

**Bon à renvoyer à**  
**DROIT ET LIBERTÉ, 89, rue Oberkampff 7011 PARIS**  
Je désire recevoir votre dossier au prix de 42 F  
(franco de port)  
Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code ..... Ville .....

**Bon de commande**

## livres

### Deux livres de Pierre Paraf

#### LA FRANCE DE 1914

« La France de 1914 », qui vient de paraître (1) est le trente-quatrième ouvrage publié par Pierre Paraf. Il ne dément pas l'intérêt et la qualité de ses écrits antérieurs, d'une grande diversité de sujets et de genres : romans et poèmes, études littéraires et anthologies, biographies, études historiques et sociales, sans oublier les traductions réalisées en collaboration avec sa regrettée compagne, Anne-Mathilde Paraf.

En mêlant informations, anecdotes, souvenirs personnels et réflexions, Pierre Paraf excelle à ressusciter une époque, qui fut celle de son adolescence et de ses premiers engagements, d'une guerre qui l'a profondément marqué. Toujours bienveillant et compréhensif sans pour autant sceller ses opinions, souriant des vanités et des illusions, attendri par le talent ou la vertu, grave devant la souffrance et l'iniquité, il nous conduit aussi bien « Du côté de chez Proust » que « du côté de chez Marx ». Il affronte sans complaisance le monde tel qu'il est, un et multiple, paisible ou convulsé, immoral ou rigoureux selon les moments et les milieux, et de ce corps à corps se dégage peu à peu son propre portrait : celui d'un homme dont la jeunesse défie le temps, ouvert, disponible, généreux, au cœur des événements, infatigable combattant de la justice et des droits des peuples, amoureux et serviteur passionné de toute culture.

Dépassant à maintes reprises les limites de la période dont il traite, pour mieux la situer et en suivre les prolongements, il ne manque pas d'évoquer le Mrap dont il est maintenant le président d'honneur, partie intégrante de sa riche expérience et auquel il a tant donné de lui-même.

Un livre fécond où, guidé par un ami, attentif et chaleureux, on découvre avec un vif plaisir un passé qu'il sait rendre proche et vivant (2).

#### LE RACISME DANS LE MONDE

Après 16 années de bons et loyaux services, « Le racisme dans le monde », ce best-seller où chacun peut trouver une information brève mais approfondie sur le racisme, son histoire, les luttes menées et à mener contre lui, nous offre sa 6<sup>e</sup> édition (3).

Il n'y a pas que la couverture qui change d'une édition à l'autre. La dernière parution achevée d'imprimer le 6 avril 1981, se réfère aux événements les plus récents, et reflète les analyses qui se poursuivent sur les données actuelles du racisme.

Ce livre de poche a déjà permis à des générations de jeunes d'apprendre les faits de base sur un des grands problèmes de notre temps. Avec « L'homme de toutes les couleurs » (4), album également destiné en premier lieu à la jeunesse, il a sa place dans la bibliothèque de tout « honnête homme ».

A.L.

(1) Editions du Sorbier

(2) Lire aussi : « La France de l'Affaire Dreyfus ». Editions Droit et Liberté, 89 rue Oberkampff, 75011 Paris.

(3) Petite Bibliothèque Payot

(4) La Farandole.

## Le cinéma antiraciste est à Amiens



**Du 10 au 21 mars 1982**  
**2<sup>e</sup> festival international du film**  
**contre le racisme**  
**et pour l'amitié entre les peuples.**

## carnet

Nous avons appris avec un très grand retard la mort accidentelle de Guy Einhorn des suites d'un accident d'auto au Sénégal où il était professeur à l'Ecole d'Architecture et d'Urbanisme de Dakar.

Membre du Mrap depuis 1975, il avait effectué son service militaire au Cameroun au titre de la coopération. Son rayonnement et son antiracisme militant lui ont valu de nombreuses amitiés en Afrique.

Nous exprimons à sa mère, Madame Marcelle Einhorn et à toute sa famille, notre profonde sympathie.

Polémique autour d'un film :

# LE POLICEMAN

Murphy est un flic irlandais de New York. Dix-huit ans de service, dont douze dans le « South-Bronx » où se déroule l'action du film « Le policeman » de Daniel Petrie. Paul Newman joue le rôle de Murphy. Le poste de police du 41<sup>e</sup> district, au cœur du Bronx, où il se trouve et où vieillards et enfants viennent chercher refuge, est surnommé « Fort-Apache ».

Dans ce South-Bronx, 250 000 personnes, Noirs et Porto-Ricains principalement, vivent dans un univers offrant l'aspect cauchemardesque d'une ville après un bombardement aérien, dans la pauvreté et le chômage. Cette désastreuse situation urbaine amène ses séquelles habituelles et Murphy et ses collègues ont surtout affaire aux ivrognes, aux prostituées et à leurs maquereaux, aux travestis, aux flambeurs, aux bookmakers et autres voleurs à la tire ou revendeurs de drogue. Conscients qu'il est inutile de vouloir faire régner « la loi » dans ce quartier qui a le taux de criminalité le plus élevé de New-York (car cela ne fera pas disparaître les causes fondamentales de la situation du South-Bronx), les flics « laissent pisser » le plus souvent (quand ils ne se laissent pas circonvenir, comme certains d'entre eux). Murphy reste un témoin passif qui s'efforce de ne pas envenimer les choses. Il a lui-même une liaison avec une jeune infirmière Porto-Ricaine qui n'a pu échapper entièrement à ce milieu et qui se drogue de temps en temps pour « prendre des vacances ». Jusqu'au jour où, lors d'opérations répressives intempestives décidées par le nouveau capitaine de police, partisan du respect de « la loi », il est le témoin du meurtre d'un jeune Porto-Ricain précipité du haut du toit d'un immeuble par un de ses collègues. Il va remettre son métier en question et aller jusqu'à dénoncer son collègue et rendre son insigne à son capitaine.

Voilà l'histoire du « Policeman » qui, après avoir au début clairement situé les causes du drame du South-Bronx, prend apparemment parti contre les attitudes racistes et l'abandon dans lequel les autorités de la ville maintiennent ce quartier.

La première version du scénario avait été soumise à toutes les églises, associations et comités de quartier du Bronx, et sur leurs avis, les producteurs avaient supprimé une ou deux scènes qui, détachées de leur contexte, auraient été jugées inadmissibles. Les protestations des habitants du quartier se poursuivirent durant le tournage et, deux fois, des contestataires essayèrent d'interrompre le tournage en extérieurs. La « Puerto Rican Educators Association », les « United Bronx Parents », le « Representative » démocrate Robert Garcia et le conseiller municipal démocrate Gilberto Gerena-Valentin protestèrent. On créa des organisations comme le CAFA (« Committee Against Fort-Apache ») qui tenta vainement de dialoguer avec le gouverneur Carey et le maire de New York, Koch. Le CAFA eut une entrevue avec Warkins et Tom Fiorello, deux des trois producteurs. Lors de la sortie du film, certaines communautés ont fait défiler des piquets de grève pour empêcher les spectateurs d'entrer dans les salles de projection.

Quels sont donc les griefs des habitants du Bronx ? Essentiellement de n'avoir montré que le mauvais aspect des habitants du South-Bronx. Jamais, disent-ils, on ne montre dans le film les « Bronxistes » qui tentent de vivre dignement dans cet enfer, jamais on n'y voit une mère de famille menant ses enfants à l'école, ni une église, ni un prêtre, ni une ouvrière faisant ses achats chez l'épicier, ni une « coffee shop », ni un siège d'association, ni même un flic Porto-Ricain parmi les forces de police du Bronx... Ce à quoi Paul Newman répond qu'il n'a pas voulu montrer ce que les associations souhaitaient montrer et que le bon côté du Bronx ne l'intéresse pas. Ce qu'il a voulu, c'est éveiller la conscience américaine sur la nécessité de résoudre un problème après en avoir dénoncé les causes.

Le maire de New York, Koch, qui est souvent lui-même taxé de raciste (non sans de bonnes raisons), et qui est « incapable » d'effectuer la moindre opération de rénovation dans le quartier, mêla sa voix à celles des habitants du Bronx pour accuser le film de raciste et cela mérite qu'on s'y attarde.

On se trouvait alors en effet en période d'élections locales à New York et Koch a saisi l'occasion pour faire de la démagogie et atténuer une situation dont il porte la lourde responsabilité. Et puis,

comme le déclare Newman : « En réalité, l'Amérique dorée ne veut pas savoir qu'il existe sur son sol des quartiers maudits et de tels foyers d'infections ». Car ce serait en révéler la cause fondamentale : le racisme américain.

Il est vrai que le film n'est pas ressenti de la même manière par un antiraciste convaincu et informé et par un autre spectateur, sans conviction particulière et soumis aux médias de la société dominante. Là est le problème.

Robert PAC

## UN CINEMA DE TOUTES LES COULEURS

suite de la dernière page

ger un livre sur le souvenir, dédié à son ami mort au combat. Il devient, petit à petit, un spécialiste de ce genre d'ouvrage. Le personnage est cynique, mais il éclaire sous un jour cruel les mécanismes de l'actuelle société israélienne. Yaki Yasha fait partie de cette génération de jeunes Israéliens qui sont attachés à leur pays mais opposés à l'état de guerre permanente. Toutefois, ce film a un côté par trop démonstratif qui nuit partiellement à sa crédibilité.

Le Brésil et le Portugal étaient représentés par une sélection riche et variée. Toute une génération de cinéastes qui s'était tue, ou avait choisi « l'esthétique du silence et de la métaphore », réaffirme son identité et se révèle à nous. A côté des maîtres du « cinéma novo », voici Eduardo Escorel (« Actes de violence »), Alberto Graca (dont « Mémoires de la peur » se définit comme un film politique) et Tizuka Yamazaki (« Gaïjin » traite de l'immigration japonaise au Brésil).

Le marché du film présentait également « Tenda dos milagros » (La Tente aux miracles) réalisé par Nelson Pereira dos Santos, d'après une nouvelle de Jorge Amado. Cette œuvre pleine de tendresse et d'humour est l'exaltation de « Bahia la métisse », ville du mariage de l'Afrique et de l'Europe qui combattait le racisme des possédants et des pseudo-élites intellectuelles dans les années trente. Un bon film pour le Mrap.

Sorti de ses guerres, assumant la révolution des œillets, le Portugal s'en va cahin-caha vers un régime démocratique. Le cinéma, de par l'effort de quelques uns, y trouve sa place. Sur la dizaine de films présentés à Carines, il faut citer « Francisca », de Manoël de Oliveira, le père du cinéma portugais. Au siècle dernier, une passion romantique derrière laquelle se cachent la cruauté et le sadisme, le cynisme et le masochisme. L'émotion se travestit dans la beauté des dialogues. La mise en scène, d'une sobriété théâtrale, rend fascinant l'univers de M. de Oliveira. « Cerromaior », de Luís Filipe Rocha, se situe dans le lourd climat de l'exploitation et de l'écrasement du monde rural de l'Alentejo, pendant les années trente. Un jeune homme, fils des propriétaires terriens, maîtres du village, veut échapper à l'emprise familiale. Comme d'autres, peu nombreux, il refuse de se plier à un pouvoir qui se lie de plus en plus au fascisme. Dans la chaleur écrasante de « Cerromaior » se dessinent les drames et les révoltes à venir. La sobriété et la beauté rude des pierres et des hommes de l'Alentejo confèrent à ce film une atmosphère qui n'est pas sans évoquer celle de « L'arbre aux sabots » d'E. Olmi.

« Conversa acabada » (Moi, l'autre) de Joao Botelho, « A culpa » (la Faute) de A.V. Almeida et « Bom povo português » (Le bon peuple portugais) de Rui Simões ont constitué les autres moments importants de la sélection portugaise à Cannes.

Le festival fut aussi fertile en découvertes inattendues. Un film suédois réalisé en Zambie « The grass is singing » (L'herbe qui chante) d'après une nouvelle de Doris Lessing, aborde un aspect important de la mentalité sud-africaine blanche et de son conflit avec l'homme et la terre africaine. « Pictures », un film néo-zélandais dénonce, au travers les pérégrinations d'un photographe, le massacre des Maoris en 1880. Génocide et ethnocide ignorés, comparables à ceux des Aborigènes d'Australie.

Citons aussi les deux films marocains tournés autour du groupe Nass el Ghiwane : « Tarrounja » d'Abdou Achouba et « Transes » d'Ahmed el Manouni.

Deux films américains apportent de leur côté un regard différent sur les Etats-Unis : « Americana » de David Caradine et « Tell me a riddle » de Lee Grant (un film admirable sur le souvenir et la vieillesse chez un couple de juifs russes ayant fui les pogroms de la Russie tsariste).

Des films programmés en compétition faisaient également, de près ou de loin, référence au racisme ou au nazisme : « Les chariots de feu » (Grande Bretagne), « Groupe sanguin zéro » (U.R.S.S.), « Heaven's gate » (La porte du paradis - U.S.A.), « Méphisto » (Hongrie) et « La peau » (Italie).

Une mention spéciale doit être apportée au film français « Neige », de Juliet Bertho et J.M. Roger, traversé par l'amitié et la solidarité dans un coin de Paris où surgissent les différences, quelque part entre Barbès et Pigalle. C'est si rare la solidarité !

Citons enfin, un film qui évoque, par son sujet, un important problème de l'actualité : « Prends 10 000 balles et casses-toi » de Mahmoud Zemmouri. C'est l'histoire d'une famille algérienne qui retourne au pays. Les enfants nés en France découvrent un pays et une langue qu'ils ne connaissaient pas. Trois problèmes sont posés : le choc des cultures (ou plutôt celui des générations), la situation de la femme au Maghreb et la réinsertion des travailleurs migrants. Malgré les thèmes, nous ne nous trouvons pas devant un film militant. Au contraire, le film de M. Zemmouri est particulièrement drôle.

Jean-Pierre GARCIA

■ **Nancy.** Le 20 mai, projection du film « *Quitter Thionville* ».

■ **Argenteuil.** Un concert de musique « classique » a été donné au profit du **Mrap** le 23 mai. Albert Levy, secrétaire général du **Mrap**, a pris la parole au cours de cette soirée.

Le 17 mai, le comité local tenait un stand à la fête de la C.G.T.

■ **Sarcelles.** Le comité local a réalisé une exposition de dessins d'enfants sur le thème « *Les enfants de Gonesse et le racisme* ». Cette exposition a été présentée dans le cadre d'une semaine d'animation du quartier « La Fauconnière ». Cette semaine avait commencé par la projection du film « *Derrière la fenêtre* » devant 20 classes des écoles primaires, soit environ 450 enfants. Un débat sur le racisme a eu lieu dans le même cadre, le 16 mai. Par la même occasion, la ville de Gonesse a été jumelée avec la citée italienne Léonessa. Ces différentes initiatives ont conduit à la création d'un comité local du **Mrap** à Gonesse, le 19 juin.

■ **Courbevoie.** Projection du film « *La dernière tombe à Dimbaza* » organisé par la M.J.C. et le comité local. Jean-François Dieterlé, responsable de la commission « Afrique australe » animait le débat.

■ **Massy.** « *Cinq jours pour la liberté et la tolérance* » ont été organisés au centre P. Bailliart de Massy. Le comité local y a présenté ses activités et la revue « *Différences* ». Il a animé plusieurs débats au cours de cette semaine.

■ **Versailles.** Un collectif d'associations auquel participe le comité local du **Mrap**, a organisé un « *Festival des immigrés* » le 17 mai. Au programme : chants et danses du Maghreb, du Portugal, d'Espagne et du Sud-Est asiatique.

## Mrap en Touraine : comment naît un comité

Résumé d'une longue lettre en forme de bilan et de contribution critique à l'action du **Mrap**. Elle provient du jeune comité de Tours :

Les tâches d'un comité local, dès sa création, sont multiples : ouverture d'un compte ; obtention d'un local ; définition d'une adresse postale ; interviews à la presse ; présence du **Mrap** dans les débats ; organisation de réunions régulières du comité ; organisation de permanences, en alternance à Tours et à Joué-les-Tours.

A partir de là, la poignée de militants s'est engagée dans des actions plus vastes : pour la création d'un poste d'enseignement de l'Arabe dans l'enseignement public, dans la région de Tours (ce qui signifie une multitude de démarches, contacts, enquêtes auprès des différentes parties intéressées ou hostiles à cette enquête) ; intervention contre une expulsion à Tours ; le comité local s'est trouvé au centre de l'action de solidarité engagé avec les jeunes immigrés et contre les expulsions en général ; en liaison avec les grévistes de la faim de Lyon, de multiples interventions ont marqué les mois d'avril et mai ; les candidats à l'élection présidentielle ont été contactés, le comité local, en tant que tel, a manifesté les 1<sup>er</sup> et 8 mai.

En ce qui concerne « *Différences* », le comité s'est interrogé sur la possibilité de vulgariser à travers un organe de presse unique la lutte contre le racisme, la rentabilité commerciale d'une telle affaire ne paraissant pas évidente. Un comité local aussi jeune que celui de Tours s'est longuement interrogé sur les priorités à accorder à son action.

Demandant avec humour, pour lui-même le droit à la différence, le comité local de Tours indique qu'il n'a pas encore pu faire tout ce qu'il aurait fallu pour « *Différences* ». L'énergie de son action contre le racisme en pays tourangeaux, ne peut que favoriser la diffusion du nouveau magazine.

■ **Noisy-le-Sec.** Assemblée générale le 22 mai.

■ **Pau.** Le comité est intervenu auprès de la municipalité pour que les graffiti racistes qui ont surgi sur les murs de la ville soient effacés. Le comité a pris une série de photos de ces inscriptions pour conserver les traces de cette provocation raciste. Ce jeune comité prépare une fête de l'amitié.

■ **Carcassonne.** En liaison avec le comité « Tiers-Monde » le comité

local du **Mrap** a organisé une « *Journée de Solidarité Afrique-Tiers Monde* » aux halles de Limoux, le 23 mai. Le document édité pour annoncer cette manifestation est particulièrement intéressant par les informations qu'il apporte tant du point de vue du Tiers-Monde que de la France. La solidarité y est évoquée, non comme une nécessité abstraite, mais comme un élément fondamental du devenir des peuples.

■ **Albi-Castres.** Les 14 et 15 mai, les comités locaux ont organisé des projections du film : « *Les ambassadeurs* ». Echanges, débats, rencontres avec la communauté immigrée... Ces soirées revendiquaient le droit à la différence.

■ **Avignon.** Le comité rappelle qu'il tient une permanence tous les vendredis de 17 h à 19 h à l'Aiguillon, 29 rue de la Vénus d'Arles (Rocade) à Avignon.

■ **Nice.** Projection du film « *Souvenir de Grasse* » le 26 mai en introduction à un débat riche des espoirs de changement que cette période promet à l'immigration. Riche aussi de notre vigilance et de notre action commune.

■ **Clermont-Ferrand.** Le comité local a participé, le 17 mai, à la fête annuelle de « *Lutte Ouvrière* ». Il participait plus récemment, aux fêtes organisées par le P.S. et le P.C.F.

■ **Vichy.** Le comité participe à la fête du « *Debredinoir* », mensuel de « *contre-information* ».

■ **Creuse.** Le comité départemental a tenu son assemblée générale le 15 mai.

■ **Argenton.** Une assemblée générale constitutive a eu lieu à Argenton pour la création d'un comité local. Un bureau de quinze personnes a été élu. Les trois axes principaux de l'action ont été ainsi définis : les gens du voyage ; le fichage informatique des immigrés ; la génération issue de l'immigration. Une permanence est ouverte tous les lundis soir à 19 h 30.

■ **Nantes.** Le comité local a soutenu activement le festival de l'immigration organisé par la municipalité de Saint-Herblain. A noter le succès du tournoi de football où les associations françaises et étrangères ont collaboré à « *L'internationale du ballon rond* ».

## FLASHES

■ A la réception pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de « *Croissance des Jeunes Nations* », le 13 mai, le **Mrap** était représenté par l'Abbé Jean Pihan, vice-président, et Albert Lévy, secrétaire général ; Jean-Pierre Giovenco représentait la direction de *Différences*.

■ Au siège du **Mrap** a été projeté, le 13 mai, un important montage audio-visuel « *Images d'Amérique* », œuvre des réalisateurs danois Jacob Holt et Tony Harris qui se rendaient au Festival de Cannes.

■ A la suite de l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, Oliver Tambo, président de l'A.N.C., mouvement de libération de l'Afrique du Sud, lui a adressé un message de félicitation qu'il a chargé le **Mrap** de transmettre.

■ A la conférence de l'ONU sur les sanctions contre l'Afrique du Sud, qui s'est tenue à Paris du 20 au 27 mai, le **Mrap** était représenté par George Pau, vice-président, Albert Lévy, secrétaire général, Rose Michalowicz, déléguée du **Mrap** aux Nations-Unies (Genève), Jean-François Dieterlé, animateur de la Commission anti-apartheid.

A cette occasion, diverses rencontres ont eu lieu entre les représentants du **Mrap** et les responsables des mouvements de libération d'Afrique du Sud (A.N.C.) et de Namibie (S.W.A.P.O.).

Le **Mrap** a organisé avec l'AFASPA et la MAA-CAO un grand meeting à la Bourse du Travail de Paris le 22 mai avec la participation d'Olivier Tambo, président de l'A.N.C. et Sam Nujoma, président de la SWAPO. Albert Lévy a pris la parole au nom de notre Mouvement. Par ailleurs, les 3 associations s'étaient adressées, à la veille de la conférence, au Président de la République pour exprimer l'espoir d'un changement de politique vis-à-vis des problèmes d'Afrique Australe.

■ Bertrand Bary, membre du Bureau National, a participé, au nom du Mouvement, au Congrès International Rom qui s'est tenu du 16 au 20 mai à Göttingen, en R.F.A.

■ A l'occasion de la venue à Paris du Pasteur Ben Chavis, l'un des dix de Wilmington, libéré des prisons américaines après une longue campagne internationale, le bureau national a organisé en son honneur une chaleureuse réception, le 23 mai. George Pau, vice-présidente du **Mrap**, a pris la parole au meeting qui a eu lieu le 26 mai à la Bourse du Travail de Paris avec le Pasteur Ben Chavis, à l'initiative du **Mrap** et de diverses autres associations (Cimade, Justice et paix, Pax Christi, Fédération Protestante de France).

■ Albert Lévy et René Mazonod, membre du secrétariat national, responsable de la commission Immigration, ont représenté le **Mrap** à la X<sup>e</sup> assemblée générale de l'Amicale des Algériens en Europe qui a eu lieu les 30 et 31 mai à Versailles.

■ Jean-Yves Treiber, membre du bureau national, et Dominique Boudaille, présidente du comité d'Asnières-Gennevilliers, ont représenté le Mouvement au « *Mousssem* » organisé à Bruxelles par l'association des Marocains.

## Aperçu des activités d'un vice-président du Mrap

A titre d'exemple des activités du **Mrap** et de ses militants, nous donnons ci-après un résumé — certainement incomplet — des initiatives auxquelles a participé en quelques mois l'un de nos vice-présidents, l'abbé Jean Pihan :

### Débats :

— soirée d'information avec des lycéens de Neuilly (17 décembre) ;  
— rencontres, pendant toute une journée (16 février) au Lycée technique de Chatenay-Malabry ; 100 réponses écrites sont recueillies à l'enquête du **Mrap** : « *Le racisme, qu'en pensez-vous ?* » ;  
— conférence à Saint-Mandé, à la demande du « *Groupe Tiers Monde* » de cette ville (1<sup>er</sup> avril) ;

### Manifestations nationales :

— le 21 mars, dans le cadre des Etats-Généraux contre le racisme, à Paris, l'abbé Pihan a fait une importante intervention sur l'éducation antiraciste, qui servira de base au développement de notre action dans ce domaine.  
— C'est lui qui a ouvert, par un rapport introductif, le colloque de Lyon (16/17 mai) consacré à la jeune génération issue de l'immigration.

### Presse :

— A la fin de l'année dernière, Jean Pihan a donné une interview au magazine féminin « *Christiane* », en complément d'une enquête sur le **Mrap** réalisée avec le concours de notre comité des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements de Paris.  
— Il a collaboré à un dossier sur le racisme, publié par les Scouts et Guides de France (avril) ;  
— Un article de lui ouvre le numéro « *Spécial racisme* » (juin) de la revue « *Parents* », réalisée par l'Ecole des Parents.

Ces quelques informations illustrent aussi le fait que, dans les milieux les plus divers, et particulièrement parmi les chrétiens, la volonté de combattre le racisme sous toutes ses formes s'affirme avec une grande efficacité. Le **Mrap** est fier et heureux de s'y associer.

## Le Mrap et les nouvelles mesures du ministre de l'Intérieur

Le Mrap se félicite des mesures qui viennent d'être prises par le ministre de l'Intérieur et qui concernent les expulsions hors de France des travailleurs immigrés et de leurs familles. Il souhaite qu'elles soient l'amorce d'une nouvelle politique de l'immigration, dans un premier temps par l'abrogation de tous les textes vexatoires, discriminatoires et racistes.

A cet effet, il est déjà intervenu auprès des nouveaux dirigeants de notre pays pour demander dans l'immédiat et devant l'urgence de la situation,

l'arrêt de tous refoulements et expulsions et l'ouverture dans chaque Préfecture d'un bureau de régularisation des travailleurs dits « sans papiers ».

Comme il ne cesse de le rappeler depuis des années et comme il l'a redit récemment dans son Manifeste sur l'immigration, il est indispensable qu'un débat global et approfondi s'instaure au Parlement sur ce grave problème indissociable de celui du Tiers-Monde. Français et immigrés doivent être solidaires. La Liberté, l'Égalité, et la Fraternité sont une exigence pour tous.

Le 29 mai 1981

## Des méthodes inchangées...

Le vendredi 5 juin au petit matin, des forces de police ont investi le foyer-hôtel du 5 de la rue d'Aix (Paris 10<sup>e</sup>) où résident quelque 80 travailleurs, la plupart immigrés.

Après avoir brisé les portes d'un grand nombre de chambres, détérioré le mobilier, réveillé et molesté les occupants, blessé l'un d'eux à la tête, ils les ont tous fait descendre dans la cour où ils en ont interpellé six.

Sans porter de jugement sur le fond de l'affaire et après avoir assuré les vic-

times de cette opération de son soutien, le Mrap exprime sa stupéfaction et son indignation. De telles méthodes rappellent des temps que l'on pouvait croire révolus et qui, pour tous, mettent en péril la démocratie.

Au nom de la dignité de la personne humaine, il demande que l'on établisse les vraies responsabilités et que des sanctions soient prises. C'est dans ce sens qu'il intervient auprès des autorités compétentes.

Le 5 juin 1981

## Télégramme à M. Defferre

TELEGRAMME (IEJ 628) adressé le samedi 6 juin 1981, à 11 h 30, à Monsieur Gaston Defferre, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, place Beauvau, 75008 Paris. « Hier 5 juin, au petit matin des forces de police ont mis à sac un foyer-hôtel d'immigrés, 5, rue

d'Aix (Paris 10<sup>e</sup>). Protestons contre ces méthodes policières qui rappellent des temps que l'on pouvait croire révolus. Demandons que l'on sanctionne les responsables de tels actes indignes de l'Homme et de la France. Le Mrap. »

**BON DE SOUTIEN**  
**Tirage du 30 juin 1981**  
**N°149 400**  
**gagne un séjour de**  
**deux semaines en Sicile.**

Prochain tirage : 7 décembre 1981

## Réflexion à l'intérieur du Mrap

Le Mrap réfléchit, il discute, il agit. Dans la dernière période, il y a eu les Etats Généraux, le Manifeste sur l'immigration et dans cette mouvance, « Différences ». Risposter, dire non au racisme d'Etat a été, dans la dernière période, une de nos actions déterminées.

Les comités locaux ont poursuivi l'action de soutien aux jeunes issus de l'immigration bien après la fin de la grève de Lyon, montrant ainsi leur volonté de ne point se démobiler. Des initiatives très intéressantes ont été prises en ces périodes électorales : questions aux candidats, interview publiées dans des bulletins de comités locaux, lettres ouvertes sur l'immigration et le Tiers-Monde. Le Manifeste du Mrap sur l'immigration a souvent servi de référence à ces prises de position et ces interpellations.

Mais, les temps changent.

Le Bureau National et les comités locaux ont décidé d'entreprendre une réflexion générale sur la situation nouvelle issue des dernières élections, présidentielles et législatives, en ce qui concerne l'immigration et l'action idéologique contre le racisme.

L'arrêt donné aux pratiques de racisme d'Etat donne une dimension autre à l'action du Mrap. De nouvelles tâches, de nouvelles responsabilités nous incombent. Le bureau parisien du Mrap a décidé d'organiser une assemblée générale extraordinaire. De son côté, le Secrétariat National propose aux comités régionaux et départementaux de se réunir dès la fin juin pour débattre, outre de la situation générale, des perspectives d'actions « positives » qui s'offrent désormais aux antiracistes : éducation à la fraternité, actions culturelle et idéologique, amitié entre les peuples...

Aujourd'hui, l'action du Mrap pour cicatrifier les plaies ouvertes par le racisme d'Etat sera déterminante. Celle pour voir s'établir des rapports humains plus fraternels ne l'est pas moins. Les réunions qui vont se tenir permettront d'étudier toutes les possibilités qui nous sont désormais offertes en ce domaine.

La présence cette année du Mrap dans différents festivals, notamment ceux d'Avignon, Nîmes, Carcassonne... est un pas de plus pour l'amitié entre les peuples. Un projet culturel d'ensemble est à l'étude... et on se met à rêver : une cinémathèque, un vrai centre de documentation, des permanents régionaux.... Tout cela implique beaucoup de moyens. Un aspect du débat qu'il ne faut pas oublier.

J.P.G.

### Pompes Funèbres et Marbrerie Funéraire **MARBRERIE DE BAGNEUX**

Jacques BANATEAU

Evite aux familles toutes démarches pour Inhumations  
 Toilettes mortuaires  
 Linceuls - Transports de corps Paris-Province-Israël et tous Pays  
 Achats de terrains, constructions de caveaux  
 Monuments. Gravures. Photos. Portraits  
 Maison conventionnée

122, avenue Marx Dormoy  
 92120 MONTROUGE

face la Porte principale du cimetière de Bagneux : 656.74.74

## DROIT & LIBERTE

MEMBRE DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

89, rue Oberkampf, 75011 Paris  
 - Téléphone 806.88.00 - C.C.P.  
 9239-81 Paris.

Directeur de la publication  
 Albert Lévy

Rédacteur en chef  
 Jean-Louis Sagot-Duvauroux

Secrétariat de rédaction  
 Marc Mangin

Comité de rédaction : Mireille Carrière, Jean-Pierre Garcia, Jean-Pierre Giovenco, Félix Lambert, Racine Maïga, Frédéric Maurin, Stéphane Mayreste, Robert Pac, Théo Saint-Jean, Abdelhak Senna, Pierre-André Taguieff, Yves Thoraval, Jean-Yves Treiber, Slimane Zéghidour

Imprimerie SIRG 249.24.00

PRESIDENT D'HONNEUR : Pierre PARAF

PRÉSIDENT DELEGUE : François GREMY

VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean PHAN, M<sup>e</sup> George PAU-LANGEVIN.

SECRETAIRE GENERAL : Albert LEVY

COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Maurice BEJART, Jacques BERQUE, Général de BOLLARDIERE, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Marie José CHOMBARTE de LAUWÉ, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Pierre GARRA, Colette GUILLAUMIN, Monseigneur Guy HERBULOT, Jean HIERNAUX, Georges HOURDIN, Albert JACQUARD, Professeur François JACOB, Pierre JOXE, Jean-Pierre KAHANE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Bâtonnier Bernard LASSERRE, Michel LEIRIS, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Françoise MALLETT-JORIS, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Jean PICART LE DOUX, Gilles PERRAULT, Marcel PRENANT, Wladimir RABI, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Vieira da SILVA, Jean SURET-CANALE, Haroun TAZIEFF, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Iannis XENAKIS, Bernard ZEHRFUSS.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples

J'adhère au m.r.a.p. ■

Je m'abonne à droit et liberté ■



Nom (en capitale)

Prenom

âge

Profession

Adresse

Code postal

Ville

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 60 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du mrap.

Abonnement d'un an à droit et liberté (40 F). Abonnement de soutien (100 F) Etranger (60 F). C.C.P. 9239-81 Paris ■ Rayer la mention inutile.

mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (mrap)  
 120, rue saint denis - paris (2) tél. 233.09.57 - c.c.p. 14-825-85 paris

## MISTER WEST

58, rue de brest 69002 lyon - téléphone (78) 37.65.50  
17, rue des archers 69001 lyon - téléphone (78) 37.31.53  
12, rue paul-bertrand 69003 lyon - téléphone (78) 60.83.97  
9, place victor-hugo 38000 grenoble - téléphone (76) 44.01.86

james west  
2 boulevard agutte sembat 38000 grenoble  
téléphone (76) 44.01.86



service commercial 2, rue david girin 69002 lyon  
téléphone (78) 37.88.36

## R. DESCHAMPS

FABRIQUE DE CRAVATES ET ÉCHARPES  
DE HAUT LUXE

*Distributeur exclusif des Cravates*

**PIERRE BALMAIN**

Tél. : (78)28.66.86+

7. RUE PUIIS-GAILLOT  
69 - LYON (1<sup>ER</sup>)

## S - CO

FABRICANT  
PRET-A-PORTER

9, rue Béranger  
75003 PARIS  
☎ 278.29.46



73 RUE PRÉSIDENT ÉDOUARD HERRIOT  
69002 LYON

TÉLÉPHONE (78) 37.13.25

## PARADOXE

PRET A PORTER

170, rue du Temple 75003 PARIS  
Tél. : 272.15.77

## ETABLISSEMENTS Sam Benmayor et Fils

Société Anonyme au Capital de 188.000 francs

26, RUE SAINTE-FOY -- 75002 PARIS

236 49 17  
TÉLÉPHONE : 236 62-05  
508 53-31  
N° SIRENE R.C. PARIS P 775 658 776 00015  
CODE APE 5806 - C. C. P. PARIS 1622-14

SPÉCIALISTE FINS DE SÉRIES

Case réservée M.F.C.

## ATELIER PAUL DECOURT

162, rue du Faubourg Saint-Denis  
75010 PARIS

## ISRAEL ASSOULINE BIJOUTIER

20, rue Moncey - 69003 Lyon  
Tél. (7) 860.31.23

## J TRI-CO-JO

S.A.R.L. au capital de 70 000 F

Prêt à porter - tricot - hommes / femmes / enfants  
Gros - Demi-Gros  
15 et 17 rue des Capucins - 69001 Lyon - Tél. 828.83.58

Case réservée M. SOUHAMI

# NELK 1

NELKIN s.a.

226, rue Saint-Denis - 75002 PARIS

Tél. : 233-74-01 - 236-87-64

**ficelle**

PRÊT A PORTER - Femme et Enfant

*Pas de remise, mais...*

**FABRICATION  
ARTISANALE  
PRIX ARTISANAUX  
Le  
"SUR MESURES"  
PAR MODELISTE  
DIPLOMÉE**

## "AU RENARD BLEU" FOURRURES

68, av. des Gobelins  
Tél. : 331-16-85

Métro Place d'Italie  
Autobus : 27-47-57-67-83

- Garde en frigorifique
- Service après-vente
- Crédit gratuit
- Parking gratuit

Ouvert jusqu'à 19h30

*Larissa  
Guzzy*

ROBES LONGUES

112, rue d'Aboukir  
75012 PARIS

Tél. : 233.24.46

**Case réservée à la  
Compagnée Financière  
S. et D.**

GEORGES BEHR

MAISON FONDÉE EN 1920

BERNARD BEHR

TIMBRES CLASSIQUES ET  
RARETES TOUS PAYS

25, avenue de l'Opéra - Paris 1<sup>er</sup>  
297.42.62 - Timbrophil Paris

**Case réservée à la  
Sté L.**

*L'AGNEAU  
DORÉ*

CREATIONS PARIS-CUIR  
Tél. 206.19.37 - 206.89.17

**fabricant de cuirs  
peaux et fourrures**

**Vente  
directe**

44, RUE DES VINAIGRIERS  
75010 PARIS

dans la cour

METRO : GARE DE L'EST - J. BONSERGENT

Ouvert du Lundi au Samedi  
de 10h à 19h sans interruption

**Case réservée  
aux Ets D.**

# CANNES:

Le Festival de Cannes, c'est plus de 600 films en 15 jours. Des super-productions américaines au « cinéma différent », celui qui permet la connaissance des peuples. Cannes, c'est le cinéma tel qu'on le rêve.

Par la variété des thèmes présentés, par la multiplication des langages cinématographiques, le militant antiraciste peut y puiser un nombre important d'informations et de supports à son action.

Très peu de films — eu égard au nombre de projections du Festival — seront diffusés en dehors du pays d'origine. Pourtant, des festivals comme ceux de Nantes, Amiens, Vittel, Douarnenez, ou du Tiers-Monde à Paris sont aussi les relais de ces œuvres.



## UN CINEMA DE TOUTES LES COULEURS

de notre envoyé spécial Jean-Pierre Garcia

L'un des moments les plus marquants de ce Festival 1981 aura été la projection des films indiens et plus particulièrement celle de « **Chakra** » (le cercle vicieux) de Rabindra Dharmaraj (mort cette année à l'âge de 33 ans) : une création originale porteuse d'un souffle nouveau, comparable à celui que le « *cinéma novo* » brésilien donna à l'Amérique Latine.

« **Chakra** », c'est la vie de misère et d'agressions que connaît une famille parmi d'autres dans un bidonville de Bombay. Survivre, ne pas avoir d'ennuis avec la police, faire l'amour parfois, avec pour seule perspective celle de quitter le carton du bidonville pour une maison de bois et de toiles ondulées... C'est cela « **Chakra** ». Le film se présente sous la forme d'une série d'épisodes réalistes, qui n'excluent pas cependant la dimension psychologique des personnages. La misère est si terrible que durant les rares moments de bonheur calme, on peut croire à un « *happy end* ». Pourtant, « **Chakra** » n'est pas un film anesthésiant. « *Il tente, comme le dit Rabindra Dharmaraj, d'explorer la voie sur laquelle pourrait s'engager le cinéma du Tiers-Monde, et en particulier celui de l'Inde, pour arriver à changer les choses dans un système politique répressif. Le cinéma politique peut trouver son accomplissement, en Inde, en éduquant, en distrayant et en créant des niveaux de prise de conscience.* »

« **Pourquoi Albert Pinto est en colère ?** » de Saeed Mirza, autre film de la sélection indienne, montre l'éthique de la communauté chrétienne de Bombay et les préjugés des autres communautés à son égard. Ces familles « *Christianisées* » à Goa par les Portugais sont amenées à s'interro-

ger sur leur appartenance au peuple indien du point de vue culturel, mais aussi du point de vue des luttes sociales. A travers l'univers d'Albert Pinto, sont abordés de nombreux problèmes du monde ouvrier indien. Albert Pinto, parce que chrétien, se croit occidental, donc supérieur. Il sera amené, progressivement, à penser l'image de sa vie et de son devenir social, à se mettre en colère et à manifester avec son peuple. Le film de Saeed Mirza tranche moins que « **Chakra** » par son style cinématographique. Il constitue cependant, avec les films de Mani Kaul, Mrinal Sen, Satyavir Ray, un moment important du cinéma indépendant de l'Inde.

« **Le village dans la jungle** » de Lester James Perries nous montre les conditions épouvantables de vie dans un village du Sri-Lanka (ex-Ceylan) après 150 années d'exploitation coloniale, mais aussi 40 ans après l'indépendance. Ce film nous parle — avec « **Bona** » du Philippin Lino Brocka — un langage original, refusant le monopole culturel occidental. C'est l'un des mérites, et non des moindres, de « *La quinzaine des réalisateurs* », que de donner toute sa place à ce cinéma.

Des convergences thématiques s'imposent souvent à nous dans un festival. Hasard, ou point de rencontre obligé ? Les images ne sont jamais neutres. Ainsi « **A la défense du peuple** », le film iranien de Rafiq Poya, est bâti autour du procès intenté en 1972 contre un poète et un cinéaste. Un film qui ressemble d'ailleurs à celui de Jochen Bauer : « **Le procès secret du III<sup>e</sup> Reich** » tourné d'après le procès intenté à ceux qui voulurent tuer Hitler. Le Shah d'Iran, comme

Hitler, avait voulu impressionner les masses en filmant les procès des « *traîtres* ». La vérité des témoignages des « *accusés* » fut si forte que ces films de propagande restèrent dans leurs boîtes.

L'alternance entre les déclarations à la barre d'hommes qui savent qu'ils seront exécutés (et ils l'ont été) et les images du sens profond de leur action est à la fois éclairante et poignante. L'un comme l'autre film montre l'ascension des tyrans. Le réquisitoire des hommes, mais aussi celui du cinéma est terrible.

Deux autres films font également référence au nazisme : « **La barque est pleine** », de Markus Inhoof, et « **Il fait froid dans le Brandebourg** » de Willi Herrmann, N. Neienberg et Hans Stürm. Ils sont l'œuvre de réalisateurs suisses qui savent nous interpellier comme le fit Jean Ziegler dans : « **Une Suisse au dessus de tout soupçon** ». L'action de « **la barque est pleine** » se situe pendant la seconde guerre mondiale. Un groupe de fugitifs, dont certains sont juifs, essaie d'obtenir l'asile politique en Suisse, mais les critères raciaux ne sont pas reconnus comme suffisants pour y être accueillis. Malgré ses aspects cocasses et anachroniques, le film prend peu à peu l'habit de la tragédie. Les autorités suisses, si respectueuses de l'ordre, conduisent les réfugiés à la frontière allemande, c'est à dire à Buchenwald et Maidenek. Eux non plus ne voulaient pas savoir ce qui se passait dans les camps.

De même qu'ils se désintéressèrent du sort de Maurice Bavaud, ce jeune Suisse qui essaya de tuer Hitler en 1939 à Berlin, à Berchtesgaden et à Munich. Condamné à mort le 18 décembre 1939, il fut décapité le 14 mai 1941 à la prison de Plötzensee. Le personnage de Maurice Bavaud ne fut révélé à son pays qu'en 1976. « **Il fait froid dans le Brandebourg** » est une longue recherche dans la Suisse et l'Allemagne d'aujourd'hui, sur les traces de M. Bavaud. Les réalisateurs ont tenté d'éclairer tous les aspects de ce drame, de la psychologie de M. Bavaud à celle de la société dans laquelle le fascisme plongeait ses racines. Ce film qui porte en sous-titre : « **Tuer Hitler** » a les qualités de l'œuvre de Harris, Sédouy et Ophüls (jamais diffusée à la télévision française) : « **Le chagrin et la pitié** ». C'est un très grand film.

Autres œuvres, autres parallèles, le Palestinien Michel Khleifi met en relief, avec « **La mémoire fertile** », la condition de la femme dans les territoires occupés. Le discours de ces deux femmes, l'une ouvrière âgée de cinquante ans, l'autre écrivain, est riche d'un contenu lucide et critique. Il est mémoire et relation au présent. Il donne à voir au spectateur, qu'il soit ou non Arabe, l'existence de la femme comme acteur fondamental de l'Histoire. Des images qui se passent de discours emphatiques. Les gestes simples de la vie quotidienne, l'enfant que l'on berce ou la larme qu'on essuie, disent le déracinement, la misère, l'espoir.

La quinzaine des réalisateurs présentait également un film israélien : « **Le vautour** », de Yaki Yosha. C'est l'histoire d'un soldat de l'armée de réserve qui, après la dernière guerre, va rédi-

suite page 19

